Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Vie amoureuse : les effets de la révolution #MeToo se font attendre

Une étude publiée par Harris Interactive pour Xlovecam montre qu'en dépit de la révolution féministe portée par le mouvement #MeToo, la sexualité de la majorité des Français(es) reste marquée du sceau de la domination masculine.

Alors que la majorité des couples hétérosexuels sont encore formés d'hommes plus âgés que leur compagne, cette enquête montre que ce modèle conjugal avec un écart d'âge en faveur de l'homme n'est pas forcément le fruit du désir d'une majorité de la gent féminine.

Si les deux tiers (65%) des nouveaux mariages hétérosexuels en France [INSEE, 2017] unissent une femme plus jeune que son époux, les femmes sont en réalité loin d'être favorables à cette forme de « domination de l'homme par l'âge »[1]: à peine une Française sur quatre (26%) aspire dans l'idéal « à un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

conjoint plus âgé », soit une proportion plus faible que ce que l'INED pouvait observer dans ses enquêtes des années 50 ou 80[2].

Dans l'idéal, les Françaises expriment plutôt leur préférence pour un partenaire amoureux « du même âge » (à 61%). Mais cette situation égalitaire reste rare au regard du faible nombre de mariages hétérosexuels entre personnes du même âge : à peine 12% des mariages célébrés en 2017 étaient dans cette configuration (contre 23% des mariages où la femme était plus âgée que son conjoint).

Les femmes désirant un conjoint « plus jeune » restent, elles, peu nombreuses (13%) par rapport à la forte proportion d'hommes (34%) qui préféreraient, eux, avoir une conjointe qui soit leur cadette. Or, difficile de ne pas voir dans leur goût pour les femmes jeunes un penchant pour un modèle conjugal traditionnel où, souvent, écart d'âge et écart de revenus y forment les deux piliers de la domination masculine.

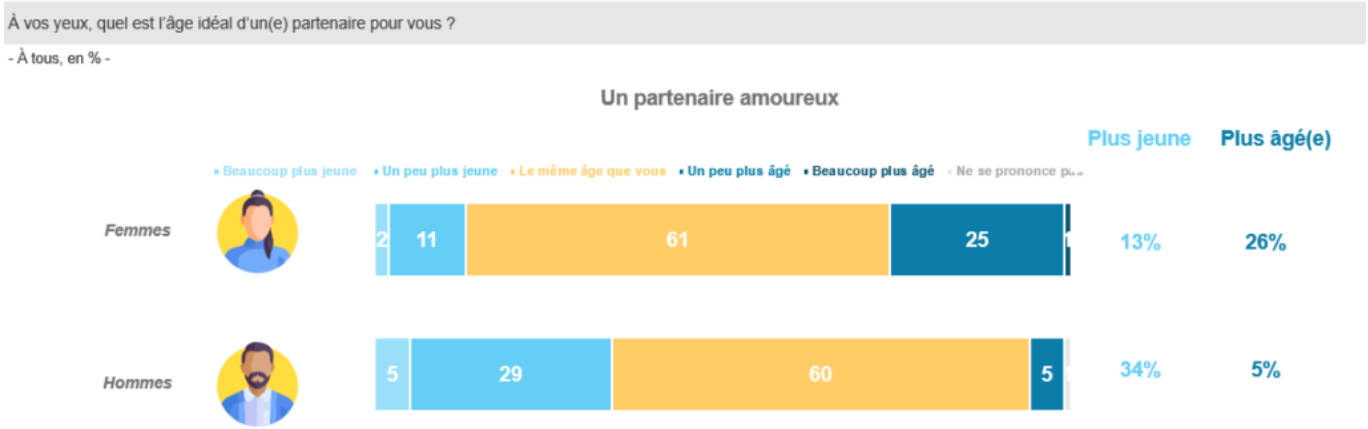

Comment expliquer que l'écart d'âge moyen des unions reste aussi déséquilibré alors que les femmes aspirent à un modèle de couple plus égalitaire sur le plan générationnel ?

Cela tient probablement au fait que ces unions sont souvent le fruit d'un compromis qui s'effectue sur des critères d'âge plus masculins que féminins. Mais pourquoi les femmes acceptent des partenaires plus âgés qu'elles ne le souhaiteraient ? Plusieurs facteurs doivent jouer, mais le fait que nombre d'hommes refusent que « la femme domine par l'âge (…) sans doute par crainte d'une infériorisation sociale (…) aussi symbolique soit-elle »[3] ne joue pas en faveur d'une inversion des normes. Par ailleurs, beaucoup de femmes valorisant encore la maturité du conjoint comme un élément de sa « virilité sociale », les personnes de sexe féminin s'avèrent généralement réticentes à toutes perspectives de couple avec un partenaire plus jeune, comme l'a encore montré l'enquête Épic de l'INED (2013-2014).

Enfin, il faut rappeler que les goûts sexuels masculins restent dominés par la recherche de physiques féminin marqués par le sceau de la jeunesse, comme l'illustre bien cette étude montrant que 40% des hommes préfèrent les partenaires sexuels plus jeunes (contre à peine 19% des femmes).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

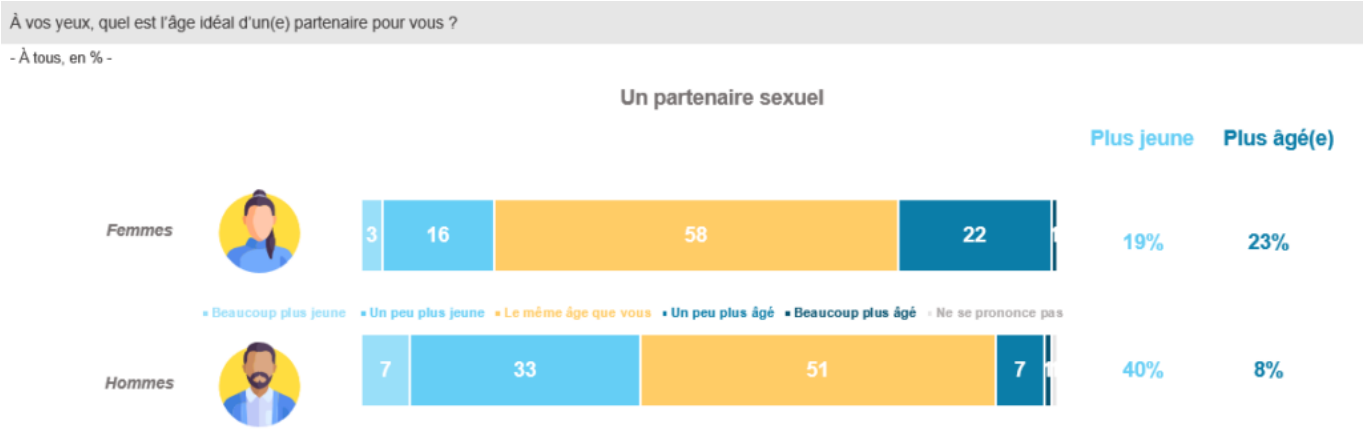

Le coït hétérosexuel reste encore largement à l'initiative de la gent masculine

Chez les personnes en couple, la sexualité conjugale reste largement le fruit d'un désir masculin si l'on en juge par la proportion massive de femmes (70%) qui reconnaissent que c'est leur partenaire qui a le plus souvent envie de faire l'amour.

À peine trois femmes sur dix reconnaissent que c'est elles qui ont le plus souvent envie de faire l'amour dans leur couple, et contrairement à certaines idées reçues, l'initiative féminine est à peine plus forte chez les jeunes femmes de moins de 35 ans (33%) que chez celles âgées de 50 ans et plus (28%).

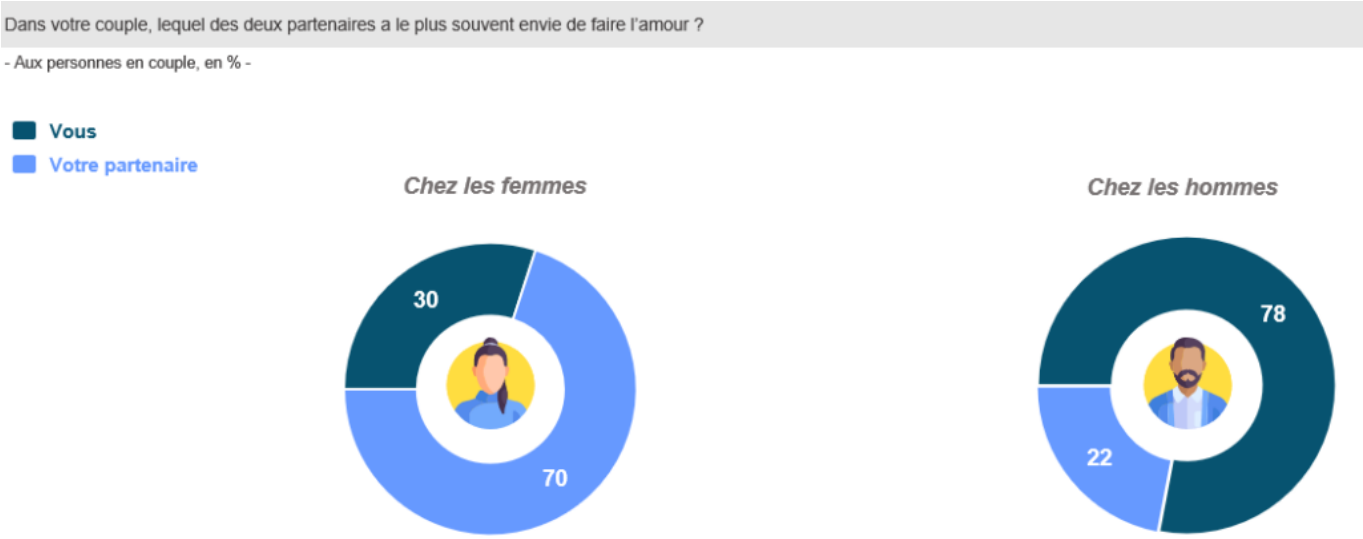

De même, la diversification du répertoire sexuel au sein du couple s'avère une attente nettement plus masculine que féminine : l'envie d'essayer de nouvelles pratiques sexuelles est deux fois plus forte chez les hommes (49%) que les femmes (28%) sauf chez les jeunes de moins de 35 ans où l'écart entre les deux sexes est moins prononcé (64% chez les jeunes hommes, contre 48% chez les jeunes femmes).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

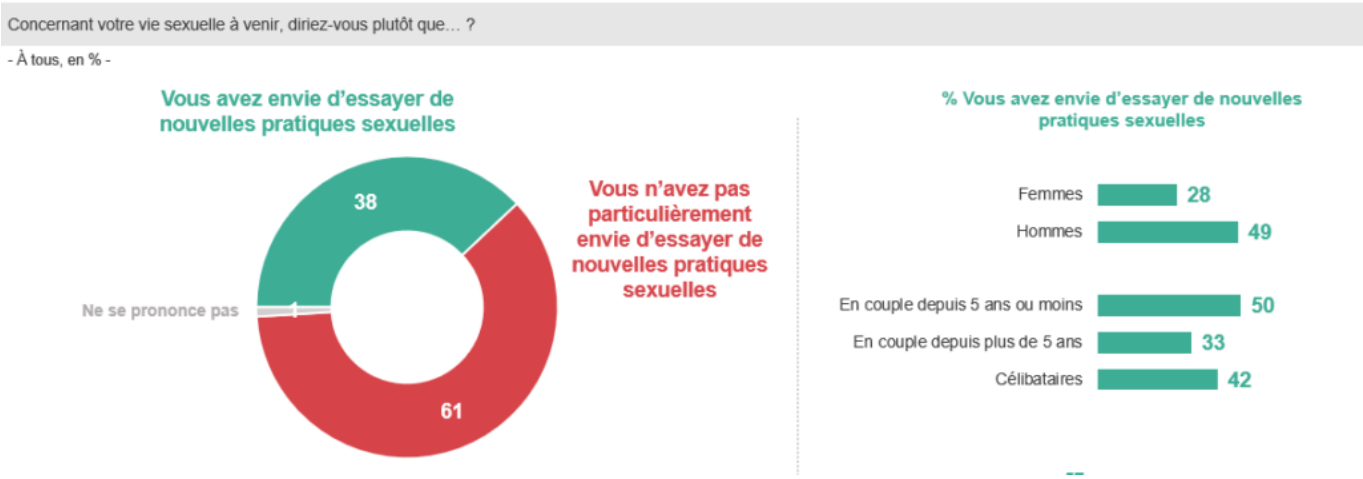

De manière plus générale, les hommes se jugent d'ailleurs plus « entreprenants » que les femmes sur le plan sexuel : 58% des hommes qualifient leur sexualité de « entreprenante », contre 46% des femmes. Et ces dernières sont d'ailleurs sensiblement moins nombreuses (42%) que les hommes (52%) à juger que leurs rapports sexuels sont diversifiés.

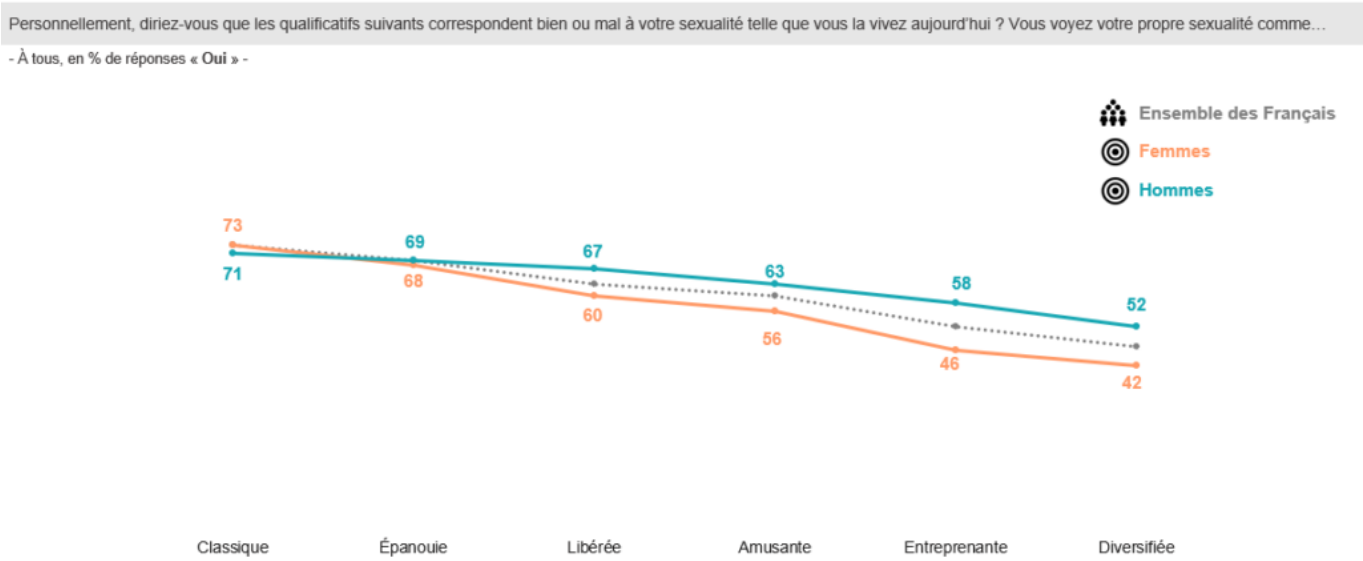

Les femmes prennent toujours moins de plaisir que les hommes

Alors que la moitié des hommes en couple déclarent (53%) avoir systématiquement un orgasme lors d'un rapport sexuel, c'est le cas de seulement une femme sur trois (33%).

Positivons toutefois, puisque ce « gap orgasm » semble se réduire au fil du renouvellement des générations… En effet, si la proportion de personnes ayant un orgasme systématiquement est deux fois plus forte chez les hommes de plus de 50 ans (57%) que chez les femmes du même âge (32%), ce fossé

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

orgasmique est beaucoup plus réduit dans les jeunes générations : 31% des femmes en couple de moins de 35 ans déclarent avoir eu un orgasme systématiquement lors de leur rapport, contre 41% des hommes du même âge.

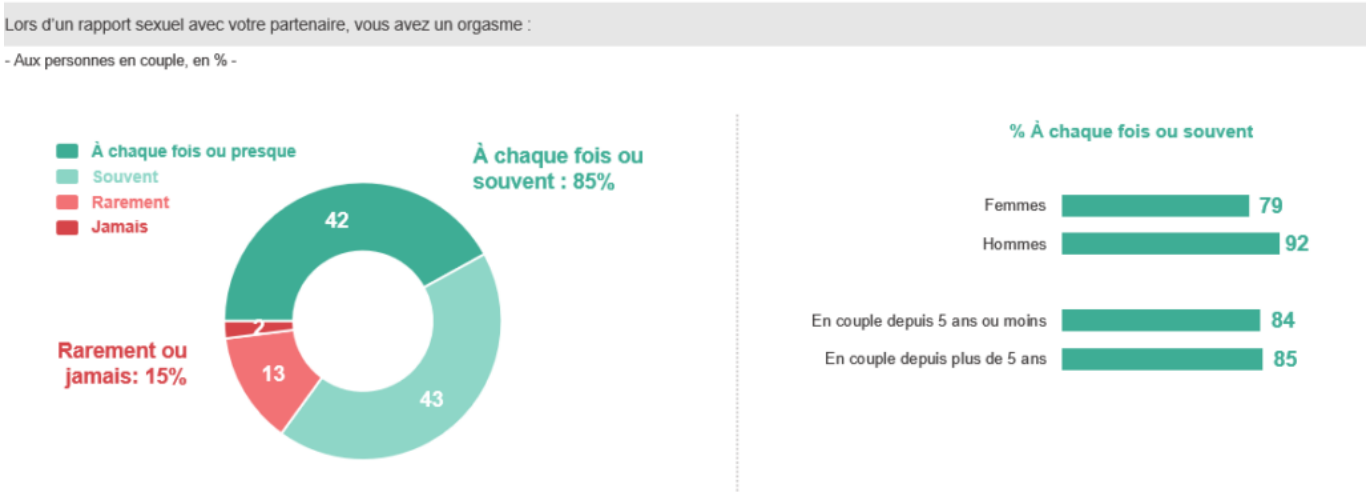

Et cet « effet de génération » se retrouve dans les caractéristiques des femmes déclarant avoir globalement une sexualité « épanouie ». En effet, si les d'hommes épanouis sexuellement sont aussi nombreux chez les jeunes de moins de 35 ans (72%) que chez les plus de 50 ans (70%), ce n'est pas le cas dans la gent féminine où les jeunes filles sont nettement plus nombreuses à se dire épanouies sur ce plan (77%) que leurs aînées (61%).

Le coït hétérosexuel reste très phallocentré

L'accès des femmes à l'orgasme semble encore freiné par une sexualité de couple encore trop « phallocentrée ». Une des causes des difficultés féminines à atteindre l'orgasme tient sans doute au fait que les techniques de coït les plus pratiquées ne sont pas toujours celles les plus à même de procurer du plaisir à la gent féminine. C'est particulièrement le cas de la pénétration vaginale qui reste de loin l'acte sexuel le plus fréquent – 59% des femmes la pratiquent régulièrement – alors qu'elle n'est pas la plus efficace (cf. étude Ifop -Cam4 2015). Mais c'est aussi le cas de la fellation qui est une pratique sensiblement plus répandue (70%) que le cunnilingus (62%) chez les femmes alors qu'elle est très logiquement moins épanouissante pour elles. Pratique beaucoup plus occasionnelle, la sodomie s'impose quant à elle à un rythme relativement limité (40% des femmes déclarent avoir déjà pratiqué dans leur vie, dont seulement 6% de manière régulière), ce qui tient probablement au fait qu'elle reste un moyen d'accès difficile à l'orgasme : seule une femme sur quatre jouit aisément en explorant le versant anal de sa sexualité (cf. étude Ifop-Cam4 2014).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

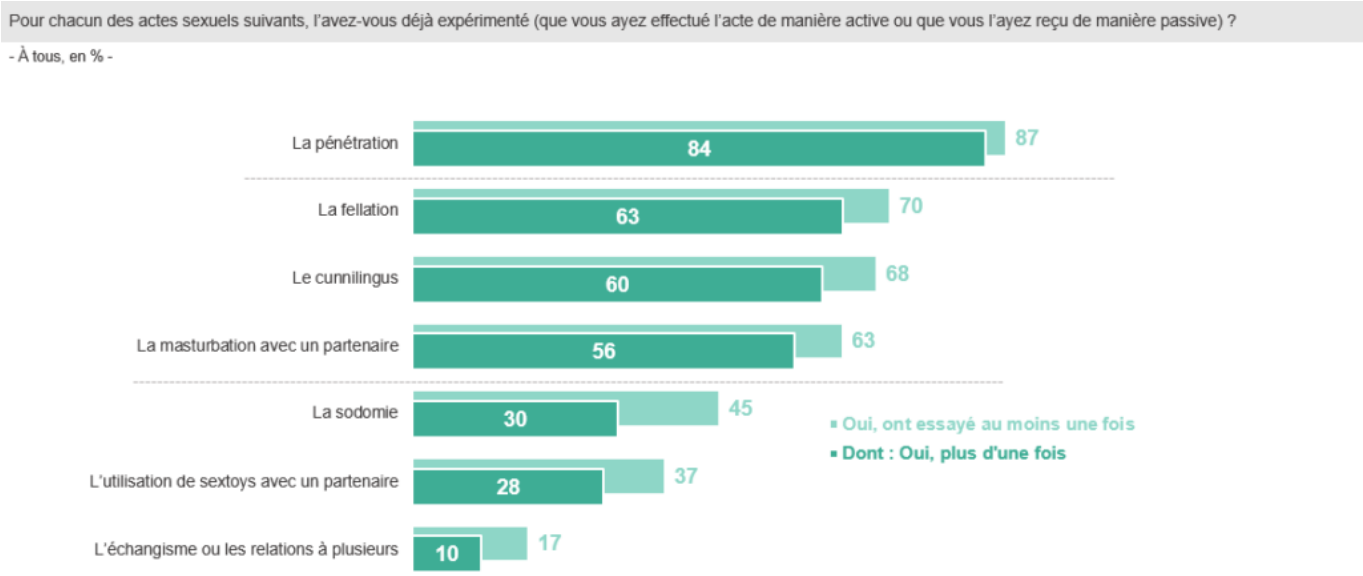

A noter que la forte prévalence de la pénétration lors du coït ne tient pas qu'aux préférences masculines en la matière, mais aussi au fait que, pour beaucoup, elle n'est pas une pénétration vaginale au sens strict, c'est-à-dire sans autre forme de stimulation.

En effet, s'il faut évidemment relativiser l'opposition désormais désuète entre « orgasme vaginal » et « clitoridien », force est de constater que les femmes qui jouissent avec un partenaire sont aussi nombreuses à avoir un orgasme via une stimulation externe de leur clitoris (39%) que via une stimulation interne de leur vagin (37%). Et lorsqu'elles se masturbent, la proportion de femmes jouissant via une stimulation externe de leurs clitoris est encore plus massive : 69%, contre seulement 9% qui jouissent via une forme de pénétration vaginale.

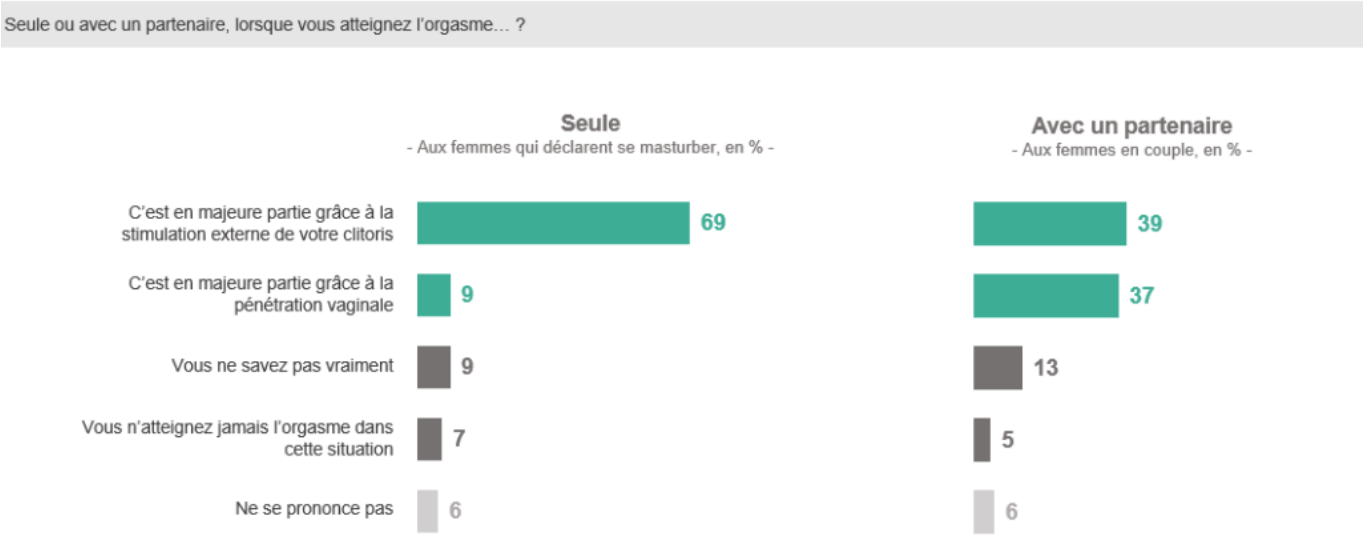

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Le poids de la « culture porn »

Véhiculées par la pornographie, mais aussi le cinéma, la publicité ou les réseaux sociaux, les normes sexuelles et corporelles dominantes ne sont pas sans effet sur la sexualité des Français(es) : nombre de femmes rapportant notamment leur inhibition dans leur rapport au corps (ex : pénis, vulve, épilation) et/ou à la sexualité (ex : pression à la performance).

Près des deux tiers des Françaises (62%) admettent ainsi avoir déjà été complexées par leur corps dans le cadre de leur sexualité, contre moins d'un homme sur deux (47%). Et ces complexes corporels se font particulièrement ressentir chez les jeunes femmes de moins de 35 ans : 51% d'entre elles déclarent avoir actuellement honte de leur corps dans le cadre de leur sexualité, soit deux fois plus que ce que l'on mesure chez les jeunes hommes du même âge (24%).

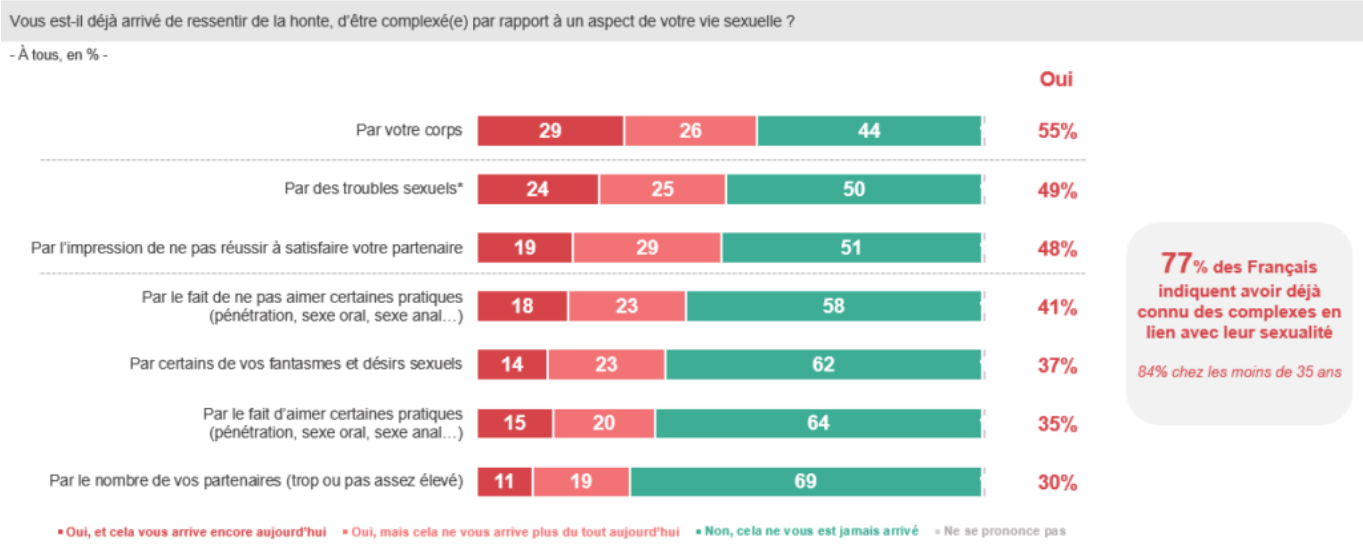

De même, la reproduction de pratiques sexuelles vues dans des films X – telles que la fellation ou la sodomie – s'avère une source d'anxiété non négligeable dans la gent féminine.

Une majorité de Françaises (51%) déclare avoir déjà été complexée par le fait de ne pas aimer certaines pratiques comme le sexe oral ou anal, soit près du double de ce que l'on observe chez des hommes (30%). L'intégration de pratiques popularisées par le porno dans le répertoire sexuel est donc génératrice d'anxiété chez nombre de femmes qui y voient sans doute un « passage obligé » alors qu'elles n'y trouvent aucune forme d'épanouissement personnel.

La pression à être un « bon coup » pèse plus sur les épaules masculines

En effet, les effets prescriptifs du discours sur l'importance de la réussite sexuelle du couple et de la réciprocité du plaisir dans la relation conjugale ne sont pas sans effets inhibiteurs sur la sexualité des Français : une majorité d'hommes (55%) admettent avoir déjà été complexés à l'idée de ne pas réussir à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

satisfaire leurs partenaires, contre 41% des femmes.

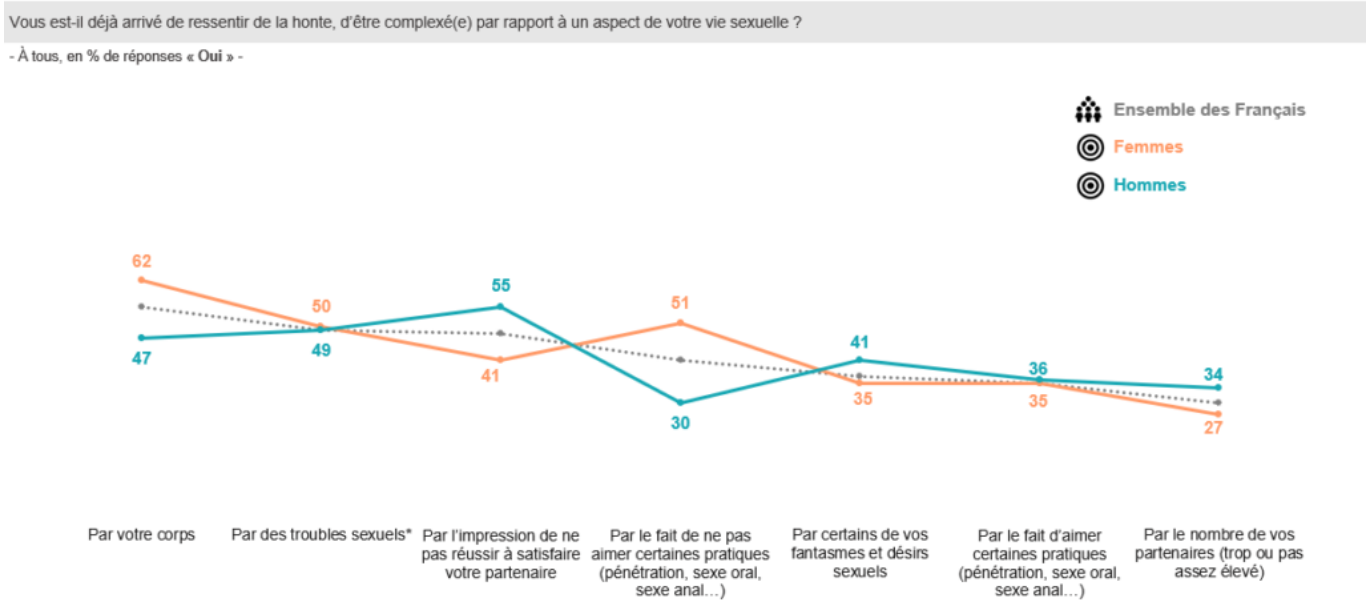

Une étude dirigée par :
Magalie Gérard, Directrice adjointe du Département Politique – Opinion
Morgane Hauser, Directrice d'études au Département Politique – Opinion
Rosalie Ollivier, Chargée d'études au Département Politique – Opinion

Étude Harris Interactive pour XloveCam réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 6 au 11 mai 2023 auprès d'un échantillon de 1 518 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

[1] Bozon Michel. Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge. In: Population, 45e année, n°2, 1990 pp. 359.
[2] Cf Alain Girard, Le choix du conjoint. Une enquête psychosociologique en France, Paris, PUF-INED, 70, 1964. ET Michel Bozon et François Héran, Enquête « Formation des couples » (INED 1984) réalisée auprès de 2957 personnes de moins de 45 ans, vivant en couple, mariées ou non.
[3] Bozon Michel. Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge. In: Population, 45e année, n°2, 1990 pp. 353.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Les freelances poussent leurs pions en entreprise

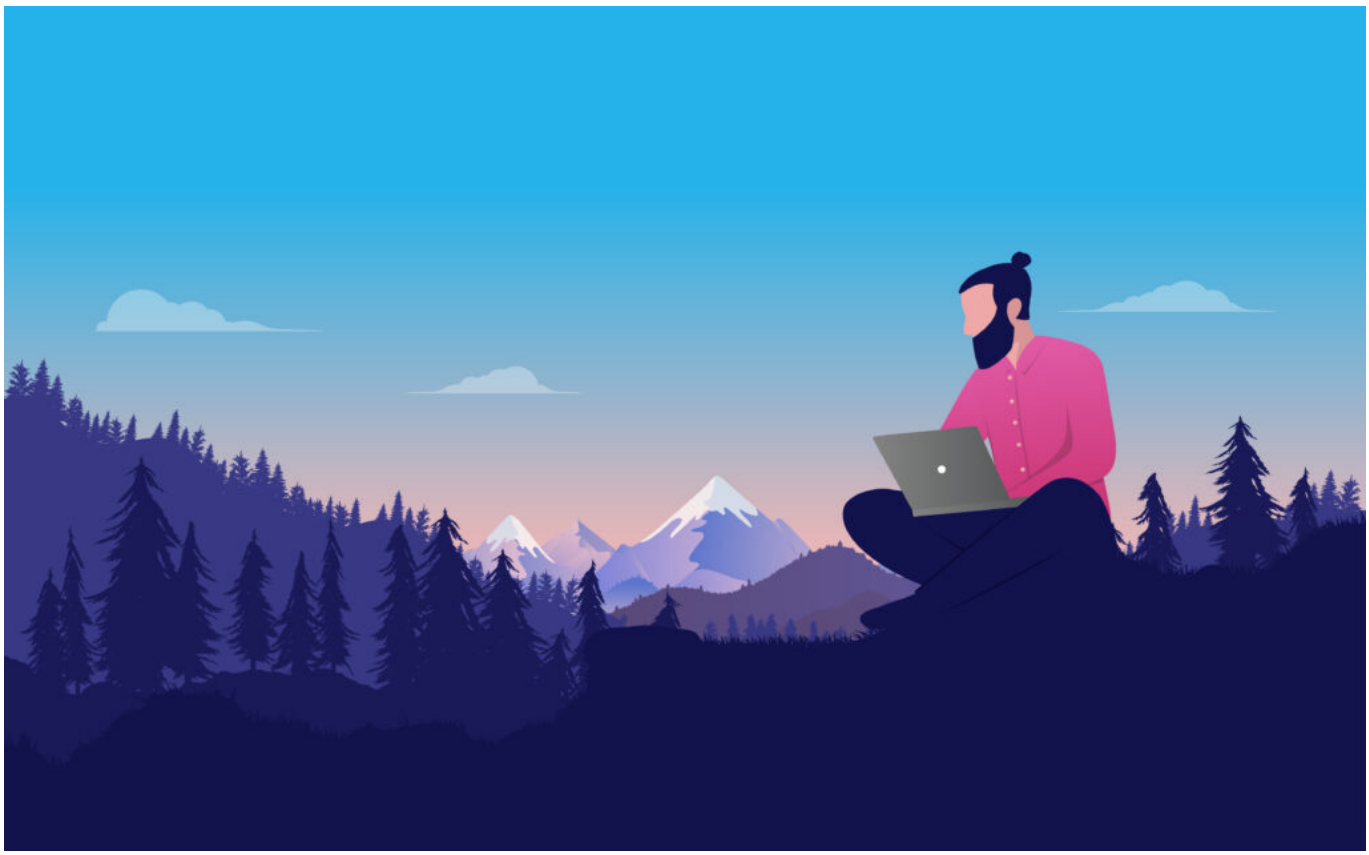

Qu'ils soient fraîchement diplômés ou cadres confirmés, ils sont de plus en plus nombreux à quitter les rangs du salariat pour proposer leur expertise en tant que freelance, à des entreprises tout aussi séduites par cette alternative. Si ce choix est rarement regretté, c'est un parcours souvent semé d'embûches…

Cegelem, spécialiste du portage salarial, a fait appel à les Echos Etudes pour dresser un panorama des nouveaux enjeux et de l'avenir du 'freelancing' en France. L'étude*, menée auprès de 270 freelances et 100 entreprises, montre à quel point le travail indépendant s'ancre durablement dans la vie des entreprises. Mais elle révèle aussi une réalité parfois plus complexe qu'il n'y paraît.

Une soif d'indépendance et d'autonomie

Reflet d'une transformation profonde du monde du travail, le statut de freelance séduit un nombre croissant de travailleurs, en quête de sens et d'un meilleur équilibre entre vie privée et vie

professionnelle. Interrogés sur les raisons qui les ont poussés à devenir indépendants, six freelances sur dix mettent en avant le fait de pouvoir aménager librement leur temps de travail et 45% de pouvoir choisir eux-mêmes leurs clients et leurs missions. L'attente d'une meilleure rémunération n'est entrée en ligne de compte que pour moins d'un freelance sur quatre.
La crise sanitaire a, pour beaucoup, servi de catalyseur : 44% des freelances en activité depuis moins de deux ans estiment que la pandémie a joué un rôle clé dans leur décision.
Quelle que soit leur ancienneté, les freelances regrettent rarement leur choix : 85% d'entre eux sont satisfaits de leur situation.

> « La crise sanitaire a, pour beaucoup, servi de catalyseur. »

Un levier de performance des entreprises
Cette vague du freelancing trouve, aujourd'hui plus que jamais, un écho favorable au sein des entreprises. Confrontées à une pénurie de talents et à un besoin croissant de flexibilité, elles sont de plus en plus nombreuses à faire appel à leurs services. Une relation qu'elles apprécient tout particulièrement, puisque 89% d'entre elles sont satisfaites de leur collaboration avec leurs freelances.
Car loin d'être un collaborateur d'appoint, les freelances constituent aujourd'hui une composante essentielle de la réussite des entreprises. Les deux-tiers d'entre elles ont d'ailleurs pleinement intégré ces ressources externes à leur fonctionnement en faisant régulièrement appel à leurs compétences, pour un tiers qui ne les utilisent que ponctuellement.
Ces freelances leur offrent un vivier d'expertises, dont elles manquent en interne : pour 76% des sociétés interrogées, le recours à des indépendants leur permet avant tout d'accéder à des expertises spécifiques. C'est, de loin, le premier avantage perçu à l'externalisation de certaines missions, devant la souplesse de la formule, citée par 58% des managers sondés. Près d'un tiers des entreprises apprécient également le regard externe qu'apportent les freelances.
Le freelancing semble donc avoir de beaux jours devant lui. Plus de six entreprises sur dix pensent même que l'évolution de la situation économique va les amener à faire davantage appel à des ressources externes les prochains mois.

L'enjeu de pérenniser son activité
Face à cette demande croissante, tous les freelances ne sont pas armés de la même manière. Car l'aventure entrepreneuriale est souvent un parcours semé d'embûches. Au premier rang des difficultés, l'insécurité financière pèse sur un freelance sur deux. L'autre gros point noir, pour 41% des sondés, est leur faible couverture sociale (chômage, garantie prévoyance…).
Des solutions existent néanmoins. Parmi elles, le portage salarial offre une alternative particulièrement bien adaptée mais encore méconnue des freelances. L'enquête révèle ainsi qu'un tiers des indépendants connaissent très mal, voire pas du tout ce statut. Ce chiffre grimpe à 47% chez les moins de 35 ans. Et pourtant, les avantages sont nombreux. Le plus unanimement reconnu, cité par 58% des indépendants, est le gain de temps que permettent les sociétés de portage en gérant les tâches administratives et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

comptables pour le salarié porté. Le deuxième intérêt, mentionné par 54% des répondants, est qu'il permet de bénéficier des mêmes couvertures sociales que les salariés.

« Un bon moyen de rompre l'isolement. »

Autre grande difficulté des indépendants, la nécessité de devoir trouver eux-mêmes de nouveaux clients. Sur ce point, les résultats de l'étude réservent quelques surprises. Par exemple, les freelances tendent à sous-estimer le rôle des plateformes de référencement, comme Job Is You, qui se sont développées ces dernières années. Ils ne sont que 13% à les citer parmi les canaux les plus efficaces pour gagner de nouveaux projets, alors que plus d'une société sur trois en fait un levier clé de recrutement de nouveaux freelances.
Pour les aider, les freelances se tournent également vers des communautés. Interrogés sur les grands mouvements qui façonneront l'avenir du travail indépendant, 37% des freelances anticipent que la création de communautés collaboratives et solidaires de freelances sera l'évolution marquante des prochaines années, devant le nomadisme (33%). En se rassemblant ainsi, les indépendants mettent en commun leurs réseaux et démultiplient leur force de frappe pour trouver des nouvelles missions. C'est également un bon moyen de rompre l'isolement, un sentiment exprimé par plus d'un freelance sur quatre.

« Un changement profond dans le rapport au travail. »

« Ces résultats attestent d'un changement profond dans le rapport au travail et les attentes des actifs, explique Prince Moukoumbouka, président de Cegelem. Alors que la quête de sens n'a jamais été aussi centrale, en particulier pour les jeunes générations, le statut d'indépendant offre l'autonomie et la flexibilité que beaucoup recherchent. Le freelancing s'impose d'autant plus comme une tendance de fonds qu'il répond également aux besoins de souplesse et d'expertises des entreprises. Mais l'étude nous rappelle également qu'il faut faire attention à ne pas tout idéaliser. Entre la variabilité des revenus, les difficultés administratives et les incertitudes face au chômage, beaucoup de freelances sous-estiment le besoin d'un accompagnement de proximité pour réussir leur transition. »

**Etude menée en ligne par Les Echos Etudes pour Cegelem. Le terrain a été réalisé du 20 septembre 2022 au 28 octobre 2022.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Inégalités Homme/Femme : Bricolage, qui fait quoi à la maison?

À l'occasion de la journée mondiale du bricolage célébrée ce mercredi 24 mai, l'agence Flashs et le spécialiste du dépannage Depanneo.com ont choisi de s'intéresser à la répartition au sein des couples des tâches telles que le petit bricolage, les réparations ou les dépannages, généralement considérées comme relevant davantage de la responsabilité des hommes.

Si l'inégal partage, au détriment des femmes, des tâches dites domestiques comme le ménage, les courses ou encore la confection des repas est régulièrement mis en lumière, l'étude confiée à l'Ifop auprès de plus de 1 000 Françaises montre que les hommes gardent la main sur la plupart des travaux d'entretien intérieur et extérieur de la maison.

Une nette évolution de cette vision

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Cette enquête témoigne d'une évolution en la matière puisque la proportion d'hommes s'en chargeant exclusivement a nettement baissé au cours des deux dernières décennies au profit d'une plus large collaboration entre conjoints, voire de femmes prenant désormais seules les choses en main. Enfin, et parce qu'ils restent marqués du stéréotype « masculin », bricolage et petits travaux amènent souvent les hommes à refuser que leurs conjointes s'y adonnent, à surestimer leurs capacités auprès de leur entourage, et même à ressentir de la honte lorsqu'ils échouent dans leur entreprise.

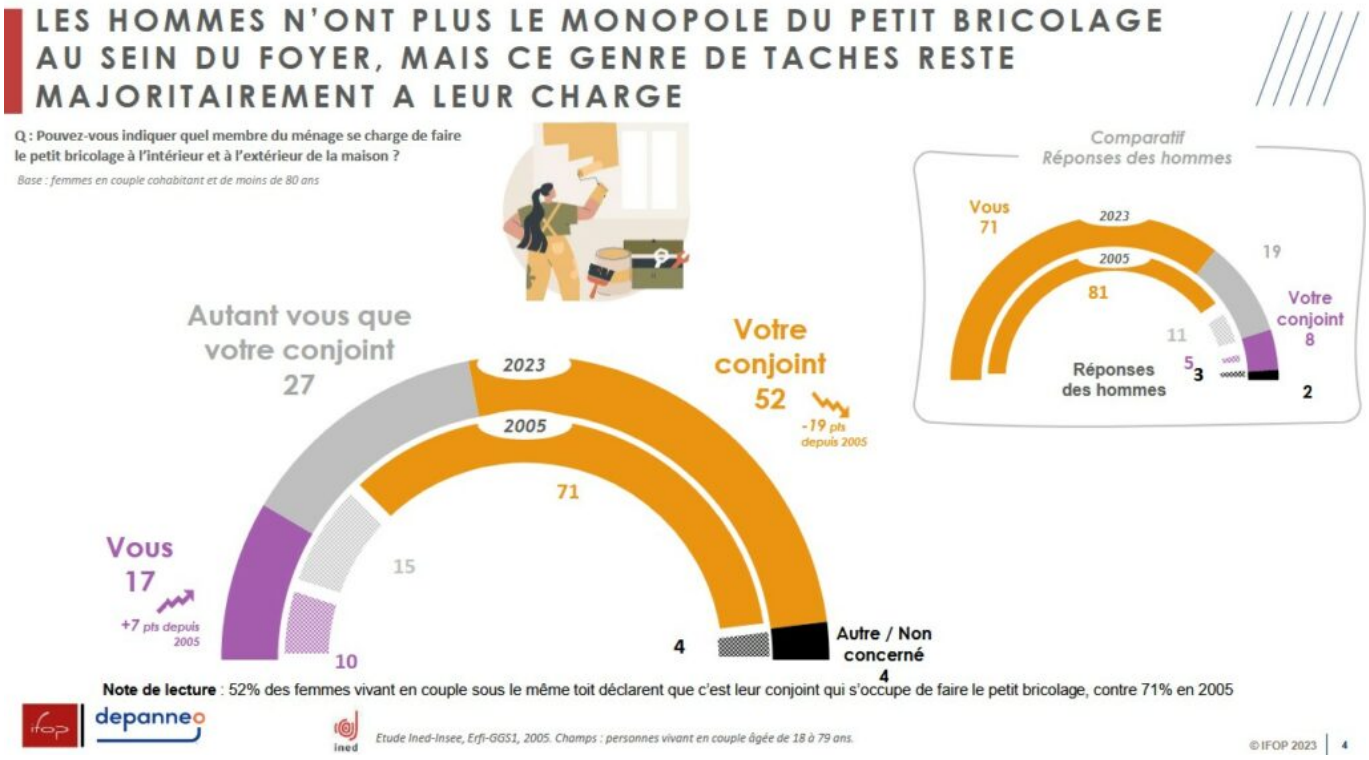

DR

La répartition des tâches dites 'masculines' dans le couple

Cette hégémonie est d'abord remise en cause du point de vue féminin. Selon leurs conjointes, 52% des hommes se chargent du petit bricolage à la maison, (71% en 2005). Interrogés à leur tour, les hommes ont une vision quelque peu différente dans la mesure où 71% d'entre eux indiquent encore assurer prioritairement ces tâches.

Vu par les Françaises, le partage entre conjoints a presque doublé sur la même période, passant de 15% à 27%, mais ne concerne que 19% des hommes répondants. De même, la part des femmes qui disent assumer seules le petit bricolage au sein du foyer est aujourd'hui de 17% (soit 7 points de plus qu'en 2005), quand les hommes ne sont que 8% à faire ce constat.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

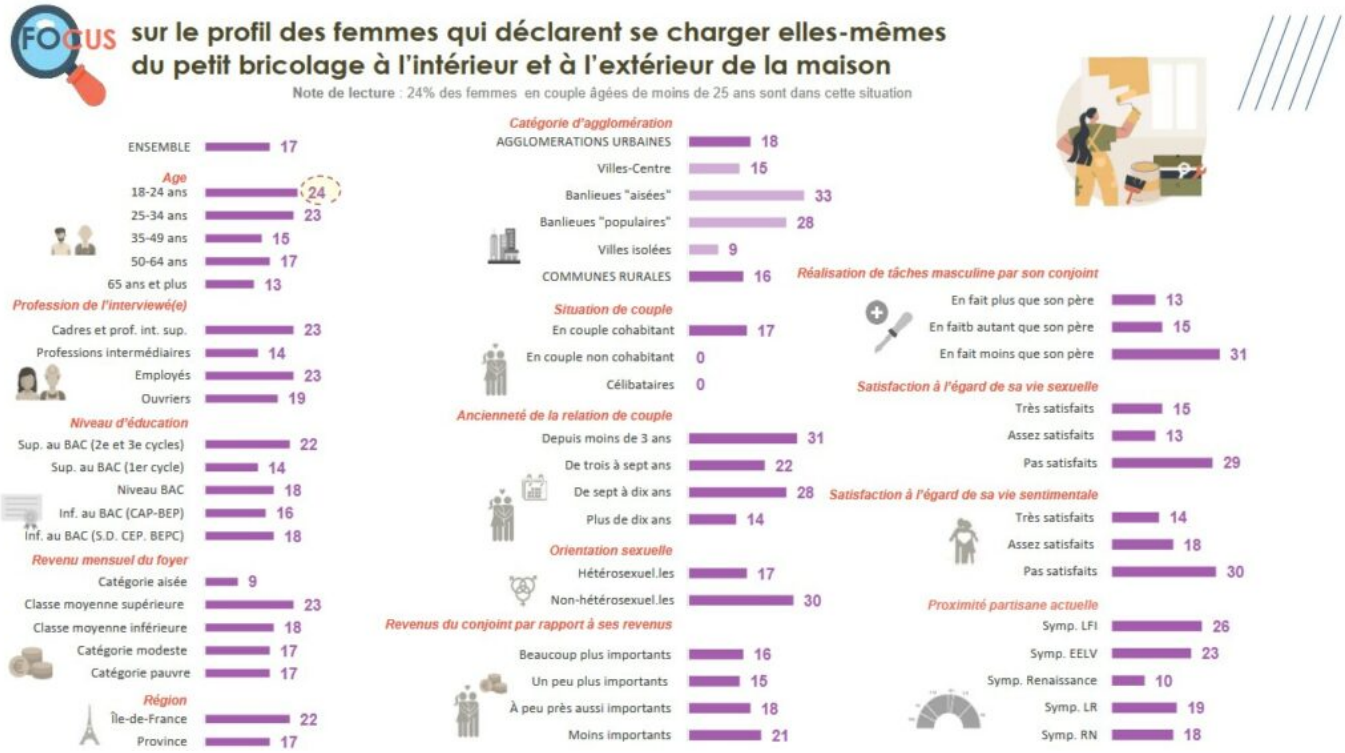

DR

Cependant des tâches restent « masculines » dans les faits. Les tâches que les hommes font le plus souvent seuls consistent à : faire redémarrer la batterie d'une voiture (66% s'en chargent), changer une roue crevée (62%), changer une pièce sous un lavabo (62%), boucher ou percer des trous dans un mur (60%).
Celles qui sont les plus partagées au sein des couples sont : l'ouverture des pots difficiles (54% le font autant l'une que l'autre), faire le plein de la voiture (48%), nettoyer cette dernière (44%) ou encore découper les morceaux de volaille et de viande (41%).
Les tâches qu'il arrive le plus souvent aux femmes de réaliser seules sont : peindre ou repeindre un mur ou un plafond (20% des répondantes l'indiquent), découper des morceaux de volaille et de viande (20%), faire le plein d'essence et nettoyer la voiture familiale (20%), déboucher une canalisation (16%) …

Des tâches majoritairement vues comme non genrées par les femmes
Tenter de réparer des appareils électro- ménagers est la seule tâche que les femmes interrogées considèrent comme plus masculine que relevant des deux sexes (50% contre 48%).

DR

Les Françaises sont assez partagées sur l'allumage et l'entretien du barbecue (49% estimant que ce n'est ni masculin ni féminin contre 48% qui le voient comme masculin) et sur le fait de boucher ou percer des trous dans un mur (51% ni masculin ni féminin / 46% plutôt masculin). Monter un meuble ou une étagère sur un mur est considéré comme non genré par plus de 6 femmes sur 10 (61% contre 34% qui l'attribuent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

aux hommes), de même qu'ouvrir un pot difficile (60% non genré / 31% plutôt masculin) et nettoyer la voiture (68% non genré / 22% plutôt masculin). Les répondantes sont 10% à considérer que nettoyer la voiture est une action plutôt féminine, 9% à le penser du débouchage d'une canalisation, 5% du fait de monter un meuble ou une étagère et 4% de tenter de réparer des appareils électroniques.

Les freins au changement : tensions et enjeux autour des tâches masculines

Ces tâches 'masculines' peuvent parfois être source de tensions fréquentes. Si 37% des femmes hétérosexuelles indiquent que leur conjoint en fait à peu près autant que leur père en matière de bricolage et petites réparations, elles sont 33% à dire qu'il en fait aujourd'hui plus et à peine plus d'une sur cinq (21%) qu'il en fait moins. 52% des femmes interrogées dans cette étude font état de tensions avec leur conjoint lorsqu'il s'agit de bricoler. 16% font même état de disputes qui ont lieu souvent ou presque tout le temps.
Les hommes évoquent également des tensions, ils sont 47% à l'indiquer, dont 12% souvent ou presque tout le temps.

DR

Peut-on alors parler de virilité mal placée ? 37% des Français ont déjà refusé que leur conjointe exécute des petits travaux de ce type à la maison. Une proportion qui grimpe à

46% chez les ouvriers et 47% chez les titulaires d'un CAP-BEP. Le stéréotype de virilité renvoyé par le bricoleur accompli amène un certain nombre d'hommes à surestimer leurs compétences face au cercle familial. Ils sont ainsi quelque 30% à s'être vanté de qualités dépassant la réalité, une attitude plutôt marquée chez les plus jeunes puisque 45% des 18-34 ans sont dans ce cas.

DR

Entreprendre un bricolage ou une réparation n'est pas toujours couronné de succès, il arrive même que l'échec engendre un sentiment de honte chez celui qui s'y est risqué, comme en témoignent 4 hommes sur 10 dans cette étude. Afin de limiter les dégâts tout en sauvant la face, une petite proportion d'hommes (15%) fait appel à une aide extérieure, mais sans le dire à leurs proches ! Là encore, les plus jeunes sont les plus cachottiers, 38% des 18- 34 ans gardant pour eux seuls le mérite d'un bricolage réussi grâce à un tiers.

DR

Le point de vue de l'expert
« Une forme d'inertie existe toujours dans le processus de répartition des tâches, les unes étant considérées comme féminines, les autres comme masculines, explique François Kraus, directeur du pôle genre, sexualités et santé sexuelle de l'Ifop. Malgré #MeeToo et une remise en cause croissante des rôles des genres, il y a toujours des tâches associées aux hommes, et qu'ils prennent en charge. Cette étude montre ainsi que le bricolage, l'entretien de la maison, la voiture ou encore le barbecue sont des activités qui restent à dominante masculine. Elle témoigne également du fait que les femmes s'autonomisent et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

expriment la volonté de dégenrer les tâches dévolues aux hommes, qu'elles considèrent majoritairement comme mixtes. Toutefois, et dans les faits, on assiste sans doute à une résistance des hommes à laisser les femmes s'investir dans ce domaine, car ils estiment qu'il relève de leur rôle de genre, voire qu'ils ne seraient pas de 'vrais hommes' s'ils les laissaient faire. Après, même si la répartition des tâches ménagères est encore très inégale, les hommes ne font pas rien à la maison. Mais ils s'investissent avant tout dans des activités de l'ordre de l'exceptionnel, qui se voient et sont socialement valorisées car contribuant à l'amélioration du logement. Tâches qui, par ailleurs, ne sont pas aussi chronophages que celles assumées quotidiennement par les femmes. »

Etude : Acheter une passoire énergétique en 2023, un bon investissement ?

Depuis quelques années, le gouvernement a pris des mesures pour lutter contre les logements énergivores. Il a ainsi annoncé la mise en place progressive d'une interdiction de location pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

les logements présentant de mauvais diagnostics de performance énergétique. Ainsi, à l'horizon 2025, les logements classés en catégorie G ne pourront plus être proposés à la location. Cette mesure vise à encourager les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation énergétique pour améliorer la performance de leurs biens immobiliers. Afin d'aider les propriétaires à s'y retrouver, Flatlooker,agence de location et de gestion en ligne a mené une étude* afin de savoir si investir dans une passoire thermique pouvait être une bonne affaire. Flatlooker propose également des conseils pour améliorer le DPE des passoires thermiques.

Il existe plusieurs raisons d'investir dans une passoire thermique :

- Des marges de négociations plus intéressantes
- TVA réduite à 5,5% pour les travaux de rénovation
- Aides du gouvernement (baisse du coût de la rénovation)

Attention : les banques ne financeront pas un projet d'investissement locatif si l'enveloppe travaux pour les rénovations énergétiques n'est pas en adéquation avec le DPE du bien.
En se basant sur les travaux de rénovation moyens, Flatlooker a établi les coûts nécessaires pour faire passer un DPE de G ou F en D (ces coûts ne comprennent pas la rénovation des sols, de la cuisine ou de la salle de bain). Les travaux réalisés dans les logements sont les suivants :

- Les fenêtres avec ventilations
- L'isolation des murs et des plafonds
- L'extracteur d'air silencieux
- Le chauffe-eau thermodynamique
- Le radiateur électrique à inertie fluide
- L'enlèvement des déchets et la mise en déchetterie
- La préparation et la mise en peinture ainsi que le nettoyage.

Les prix moyens pour chaque type d'appartement sont les suivants :

- T1 25m² G vers D : 828€ TTC/m²
- T1 25m² F vers D : 649€ TTC/m²

- T2 40m² G vers D : 829€ TTC/m²
- T2 40m² F vers D : 650€ TTC/m²

- T3 65m² G vers D : 749€ TTC/m²
- T3 65m² F vers D : 569€ TTC/m²

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Il existe une différence entre les DPE de catégorie G et F, qui se traduit par l'épaisseur d'isolation et le nombre de murs isolés. Il est important de noter que les travaux doivent être effectués avec rigueur pour garantir une amélioration de la performance énergétique.

Bon à savoir : Cette étude est généraliste et ne prend pas en compte les cas spécifiques des appartements en rez-de-chaussée ou au dernier étage qui peuvent nécessiter des coûts supplémentaires.

Coût moyen global d'une rénovation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

T1 en DPE F : 16.225€ TTC (25m^2)
T1 en DPE G : 20.700€ TTC (25m^2)
T2 en DPE F : 25.600€ TTC (40m^2)
T2 en DPE G : 33.160€ TTC (40m^2)
T3 en DPE F : 36.985€ TTC (65m^2)
T3 en DPE G : 48.685€ TTC (65m^2)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Perte de surface
La perte de surface due à l'isolation doit être prise en compte lors de la négociation du prix d'un investissement immobilier. Voici les pertes de surface à prévoir selon chaque type d'appartement pour passe d'un DPE G/F en D :

- T1 : 2,5m² en G (10cm épaisseur) et en F perte de 0,75m² (6cm épaisseur)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Soit une perte de surface de 10% en G et 3% en F

- T2 : 4m² en G (10cm épaisseur) et en F perte de 1,2m² (6cm épaisseur)

Soit une perte de surface de 8% en G et de 2,6% en F

- T3 : 6m² en G (10cm épaisseur) et en F perte de 1,95m² (6cm épaisseur)

Soit une perte de surface de 9,2% en G et 3% en F

Économies d'énergie
L'étude met en lumière les économies d'énergie réalisées suite à la rénovation des passoires énergétiques ainsi que les montants économisés lorsque des logements classés DPE F et G sont rénovés pour atteindre une meilleure performance énergétique, soit le niveau DPE D. Cette transformation, rendue nécessaire par l'augmentation des prix de l'énergie, démontre l'importance d'investir dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations et exprime tout l'intérêt de le prendre en compte pour optimiser la rentabilité locative des propriétaires.

	T1 (25m²)	T2 (40m²)	T3 (65m²)
Gain en F à l'année	1.031 €	1.650 €	2.681 €
Gain en F par mois	86 €	137 €	223 €
Gain en G à l'année	1.340 €	2.144 €	3.485 €
Gain en G par mois	112 €	179 €	290 €

Prix de l'énergie au KW/H : 0,2062€ TTC par kWh (14 avril 2023)
Source : Tarifs réglementés d'EDF

« La rénovation de votre bien immobilier peut entraîner des économies d'énergie ainsi qu'une augmentation de sa valeur marchande, conclut Nicolas Goyet, président-directeur général de Flatlooker. Cependant, étant donné l'augmentation et les fluctuations du coût de l'énergie, il est difficile d'estimer avec précision les économies réalisées sur une base annuelle pour les inclure dans le calcul du prix de vente ou dans le calcul du loyer. Par ailleurs, bien que la réglementation interdisant la location des logements considérés comme passoires thermiques puisse éviter une dévalorisation de votre bien, elle ne garantit pas une amélioration de sa valeur à la revente ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

**Etude Flatlooker menée en partenariat avec 110% chasse immobilière et basée sur un bassin de plus de 1.000 rénovations effectuées en 2022 et 2023 sur des T1 (25m²), T2 (40m²) et T3 (65m²).*

‘Illectronisme’ : le Vaucluse, champion régional de l’accès à la fibre, mais pas de l’utilisation du numérique

L’Insee Provence-Alpes-Côte d’Azur vient de publier une étude sur la situation régionale de l’illectronisme, c’est-à-dire l’incapacité à utiliser des appareils numériques pouvant déboucher

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

sur une forme d'exclusion contemporaine. Ce sont ainsi les personnes qui n'ont pas utilisé internet au cours de l'année* ou qui ne possèdent aucune compétence dans l'utilisation des outils numériques. En tout, près de 600 000 habitants de Paca seraient concernés. Cela représente 16% des habitants de 15 ans ou plus, la même proportion qu'au niveau national. En Vaucluse, élève modèle régional pour l'accès à la fibre, si la situation est largement contrastée au sein de ses territoires le département n'a rien à envier à ses voisins en termes d'accès au numérique, bien au contraire. Cependant, si les 'tuyaux' sont là certains Vauclusiens ne savent pas s'en servir.

Pour le département Vaucluse le déploiement de la fibre aura été une vraie réussite. Débuté en 2011, pour accélérer ensuite l'objectif était de s'étendre sur tout le territoire, via deux zones d'interventions, l'une privée et l'autre publique, afin d'être l'un des départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur les mieux équipés en THD (très haut débit). C'est aujourd'hui le cas et avec un taux de déploiement de la fibre de 99%, la Communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence fait figure de champion régional en la matière. Les autres EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) de Vaucluse affichant également des taux parmi les plus élevés de la région Sud (voir tableau ci-dessous) ainsi que des territoires limitrophes où la Drôme est particulièrement à la traîne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Libellé EPCI	Taux de déploiement de la fibre
CC Aygues-Ouvèze en Provence (Ccaop)	99%
CC Rhône Lez Provence	97%
CC Pays d'Apt-Luberon	97%
CC Territoriale Sud-Luberon	97%
CC Ventoux Sud	96%
CA Terre de Provence	93%
CC Vallée des Baux-Alpilles (Cc Vba)	93%
Métropole de Lyon	93%
CC du Pont du Gard	91%
CC Vaison Ventoux	90%
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	90%
Métropole Nice Côte d'Azur	88%
CA de Sophia Antipolis	85%
CA Luberon Monts de Vaucluse	84%
CA du Gard Rhodanien	83%
CC du Pays Réuni d'Orange	81%
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	79%
CA de Nîmes Métropole	79%
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	78%
CC Pays d'Uzès	78%
CC des Sorgues du Comtat	73%
CA Alès Agglomération	70%
CA du Grand Avignon	69%
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	68%
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	67%
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	60%
CC Beaucaire Terre d'Argence	38%
CC Drôme Sud Provence	29%
CC des Baronnies en Drôme Provençale	11%
Source : Arcep, couverture au 30 juin 2022.	

Dans le détail, ce sont paradoxalement les territoires ruraux qui présentent les meilleurs taux d'équipements en Vaucluse. Cela s'explique par le retard pris par les opérateurs privés, en charge des zones les plus urbanisées, dans le déploiement par rapport à l'action volontariste du Conseil départemental, en charge des zones moins dense via son délégataire Vaucluse numérique.

Ainsi, bon nombres de 'petite' intercommunalités de Vaucluse affichent des taux de raccordement à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

fibre de plus 90%, soit bien mieux que le Grand Avignon (69%) ou la Cove (78%). Pour autant, le département présente des chiffres équivalent à ceux des plus grandes villes de la région qui sont, bien souvent, les mieux équipées de leur territoire. Avec 96% Ventoux Sud est ainsi largement au-dessus de la très connecté Sophia Antipolis (85%) !
Mais posséder un réseau haut débit ne va forcément dire que l'on sait s'en servir ou qu'on l'utilise.

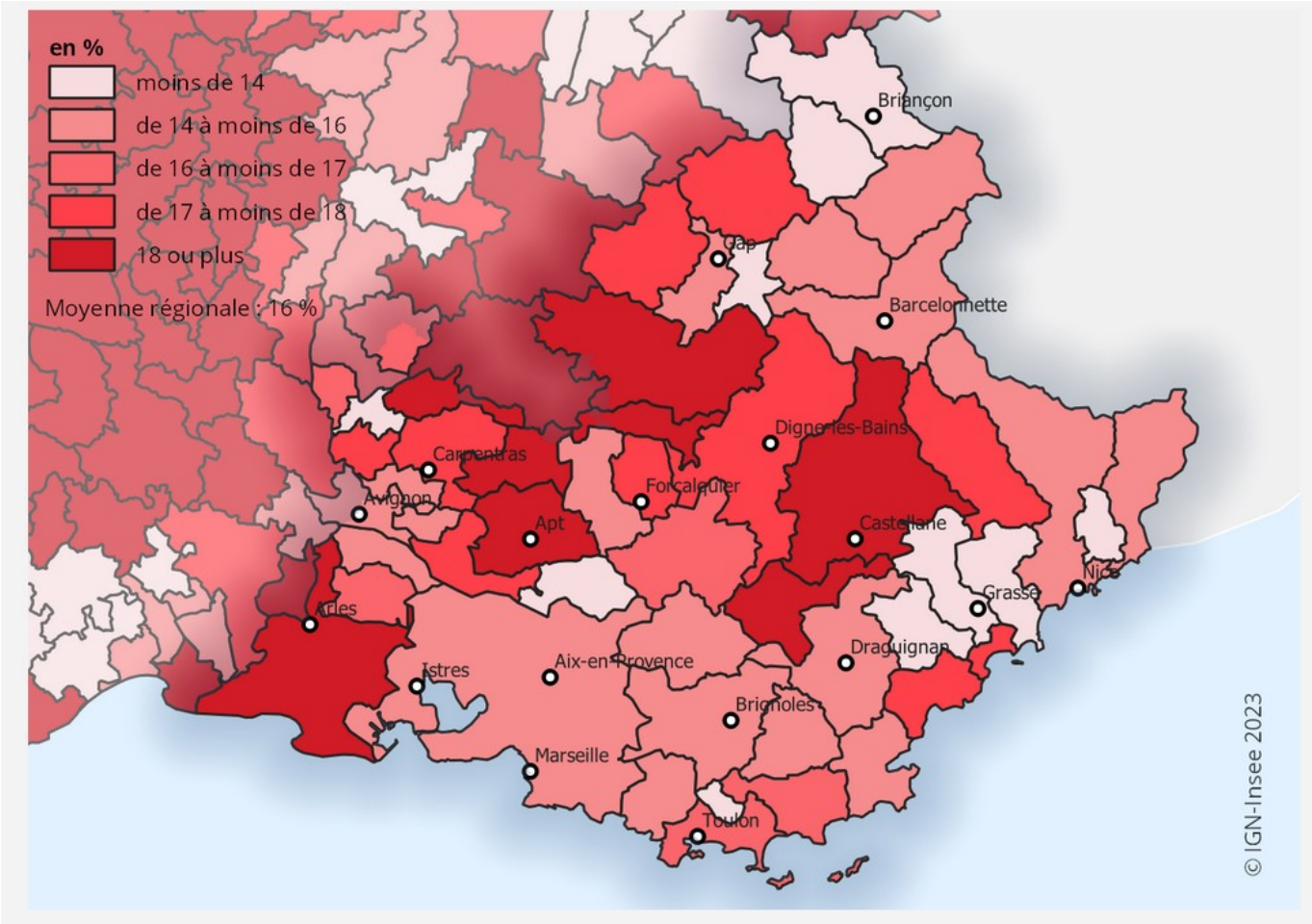

Taux d'illectronisme par EPCI en Paca.

En effet, dans sa dernière étude sur la situation de l'illectronisme dans la région, l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur estime que près de 600 000 habitants de Paca n'ont pas utilisé internet au cours de l'année* ou qui ne possèdent aucune compétence dans l'utilisation des outils numériques. Cela représente 16% des habitants de 15 ans ou plus, soit la même proportion qu'au niveau national. En revanche, c'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que les habitants utilisent le moins souvent internet de manière quotidienne. Ils possèdent aussi moins fréquemment une maîtrise forte des outils numériques.
En Vaucluse, c'est dans le territoire de Ventoux Sud que l'on trouve le plus fort taux d'illectronisme. Une zone pourtant particulièrement bien raccordée à la fibre. Là encore, ce sont les territoires ruraux (voir tableau ci-dessus et carte ci-dessous) qui arrivent en tête dans le département ainsi que dans zones

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

voisines.

Une forme d’exclusion contemporaine

« Le développement d’internet et de la dématérialisation se sont encore amplifiés depuis la crise de la Covid-19, explique l’Insee Provence-Alpes-Côte d’Azur. Les outils numériques sont de plus en plus indispensables à la vie quotidienne, que ce soit pour rechercher des informations, travailler ou télétravailler, effectuer des achats en ligne ou des démarches administratives. Si la numérisation facilite la vie de la plupart des citoyens au quotidien, elle complique celle des personnes en difficulté avec les outils numériques »

« L’illectronisme et, au-delà, la faible maîtrise des outils numériques, pourraient constituer une forme d’exclusion contemporaine, poursuivent les auteurs de l’étude. La lutte contre l’illectronisme, au même titre que celle contre l’illettrisme, est ainsi un enjeu d’égalité, d’accès aux droits et d’insertion économique et sociale. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

EPCI	Taux d'illectronisme*
Ventoux Sud (partie Drôme)**	28%
Vaison Ventoux (partie Drôme)**	27%
Les Baronnies en Drôme Provençale	24%
Alès Agglomération	22%
Enclave des Papes-Pays de Grignan (partie Vaucluse)**	20%
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	20%
Pays d'Apt-Luberon	20%
Pays d'Uzès	19%
Beaucaire Terre d'Argence	19%
Vaison Ventoux (partie Vaucluse)**	19%
Luberon Monts de Vaucluse	19%
Nîmes Métropole	18%
Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	18%
Le Pays Réuni d'Orange	18%
Le Gard Rhodanien	18%
Rhône Lez Provence	17%
Vallée des Baux-Alpilles	17%
Enclave des Papes-Pays de Grignan (partie Drôme)**	17%
Ventoux Sud (partie Vaucluse)**	17%
Toulon-Provence-Méditerranée	17%
Drôme Sud Provence	17%
Terre de Provence	16%
Grand Avignon***	16%
Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	16%
Nice Côte d'Azur	15%
Les Sorgues du Comtat	15%
Le Pont du Gard	15%
Aix-Marseille-Provence	15%
Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	14%
Sophia Antipolis	14%
Sud Luberon	13%
Métropole de Lyon	12%

*Données 2019. **Données pour les EPCI inter-régionales.
***Données identiques entre la partie Occitane et celle de Paca du Grand Avignon.

Portrait-robot de l'illectronisme en Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

L'illectronisme est établit selon 4 domaines de compétences numériques : la recherche d'information, la communication, la résolution de problèmes et l'usage de logiciels.
Et ce jeu-là ce sont nos aînés qui sont les moins bien lotis.
« L'usage quotidien d'internet, tout comme la forte maîtrise des outils numériques, diminuent progressivement avec l'âge, précise l'Insee Paca. Parmi les 15 à 29 ans, 82% se connectent tous les jours et 47% possèdent une forte maîtrise alors que c'est le cas de respectivement 10% et moins de 1% des personnes âgées de 80 ans ou plus. »

Au-delà de 70 ans, la moitié des habitants en situation d'illectronisme
Le taux d'illectronisme croît fortement avec l'âge ; 50% des personnes âgées de 70 ans ou plus sont concernées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est même le cas de 67% des personnes de 80 ans ou plus, contre seulement 3% des 15 à 29 ans et des 30 à 44 ans. Cette différence s'explique en particulier par le fait que les plus âgés ont eu accès aux outils numériques plus tardivement au cours de leur vie, que ce soit dans un contexte personnel ou professionnel.
Les femmes sont légèrement plus souvent en situation d'illectronisme que les hommes (respectivement 17% et 14%), en raison de leur surreprésentation dans les tranches d'âges élevées. Avant 70 ans, leur taux d'illectronisme est en revanche légèrement inférieur à celui des hommes.

Lire également : "Fibre optique en Vaucluse : un pari réussi ?"

Les moins diplômés sont plus concernés
« Au-delà de l'âge, 'les fragilités numériques' se cumulent fréquemment avec des fragilités sociales et économiques. En particulier, le niveau de diplôme apparaît déterminant : 34% des personnes peu ou pas diplômées sont en situation d'illectronisme contre seulement 4% des diplômés de l'enseignement supérieur. Au sein de chaque tranche d'âge, les difficultés diminuent lorsque le niveau de diplôme s'élève. »
« L'illectronisme varie fortement selon la catégorie socio-professionnelle. Parmi les actifs ayant déjà occupé un emploi, il concerne 1% des cadres et 2 % des professions intermédiaires mais 8% des ouvriers et 10% des agriculteurs. En lien avec un usage professionnel fréquent du numérique, les cadres actifs ayant déjà occupé un emploi sont les plus nombreux à posséder une forte maîtrise : 54% contre 14% des ouvriers et 15% des agriculteurs.
De fait, c'est dans les métropoles, et par extension les territoires plus urbains où se concentrent généralement que l'on trouve les plus faible taux d'illectronisme.

Les jeunes peuvent aussi être concernés
Les jeunes peuvent également être touchés et plus particulièrement ceux qui ne savent pas lire.
« En Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2011, 6% des 16-65 ans ayant été scolarisés en France étaient en situation d'illettrisme (7% en France), rappelle l'étude de l'Insee. Si l'on ne se restreint pas aux personnes scolarisées en France, dans la région, un adulte sur dix avait des difficultés jugées préoccupantes pour lire, écrire un mot ou encore comprendre un texte simple. L'illettrisme est, comme l'illectronisme, très lié au niveau de diplôme : plus le niveau d'études augmente, plus la proportion

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

d'adultes en situation préoccupante face à l'écrit diminue. Les deux engendrent des phénomènes d'exclusion et de manque d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. »

Illettrisme et illectronisme vont souvent de pair. Les jeunes qui ne savent pas lire constituent une population à risque en matière d'exclusion numérique.
©Shocky-Adobe stock

Ainsi, si 600 000 personnes sont directement concernées par l'illectronisme en Paca s'ajoutent environ 1 400 000 habitants (33% des 15 ans ou plus) ayant une faible maîtrise des outils numériques. Leurs usages d'internet et des outils numériques sont peu diversifiés et ils sont plus vulnérables aux virus ou aux arnaques. Au total, presque la moitié des habitants (49%) sont en situation d'illectronisme ou de faible maîtrise des outils numériques, soit un taux proche de la moyenne de France métropolitaine (47%).
**Données 2019-Recensement de la population 2018.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Face à l’inflation alimentaire, 7 Français sur 10 ont modifié leurs habitudes de consommation

Alors que les prix des produits alimentaires ont bondi en février de 14,5 % sur un an, l’Observatoire Cetelem et Harris Interactive viennent de publier une étude* sur ‘L’Alimentation à l’heure des arbitrages’ et à la façon dont les Français font face à l’inflation alimentaire en modifiant leur consommation.

Des habitudes alimentaires stables malgré les pénuries

Associées jusqu’alors à un passé révolu, les pénuries alimentaires se sont à nouveau invitées dans le quotidien des Français, notamment après le déclenchement de la guerre en Ukraine il y a un an, mais également du fait d’évènements climatiques. Ainsi, ils sont plus de 3 sur 4 (77%) à affirmer avoir été

confrontés eux-mêmes à des pénuries, un phénomène qui semble avoir touché tout particulièrement les familles (84%). L'huile et la moutarde sont les principaux produits pour lesquels les Français ont dû faire face à une pénurie en 2022, devant les pâtes, la farine et les œufs.
En réaction à ces ruptures de stock, 51% des Français ont cherché à remplacer le produit manquant tandis que d'autres (41%) ont attendu qu'il soit de nouveau disponible. Par ailleurs, lorsqu'ils ont cherché des produits de remplacement, la majorité des consommateurs (54%) les ont souvent trouvés plus chers que le produit d'origine.
Ces stratégies n'ont duré qu'un temps puisque presque 7 Français sur 10 (69%) indiquent être revenus à leurs anciennes habitudes de consommation une fois le retour du produit en rayon.

> « Pour des raisons budgétaires, près de 7 Français sur 10 (69%) révèlent avoir déjà renoncé à faire certaines de leurs courses alimentaires au cours des 12 derniers mois. »

Une sobriété de mise face aux contraintes budgétaires
La quasi-totalité des Français affirment avoir ressenti une augmentation des prix de l'alimentation. L'inflation n'aura donc épargné personne avec une majorité qui l'estime à un niveau compris entre 10% et 19% (53%) ; 25% des personnes aux revenus les plus modestes et 23% des familles la considèrent encore plus élevée, supérieure à 20%.
Pour des raisons budgétaires, près de 7 Français sur 10 (69%) révèlent avoir déjà renoncé à faire certaines de leurs courses alimentaires au cours des 12 derniers mois, dont 30% qui indiquent que cela a pu concerner des produits qu'ils jugent comme essentiels. Un renoncement plus prononcé chez les jeunes (83%, dont 42% concernant des produits essentiels).
Pour lutter contre l'inflation, la réaction la plus courante, pour 51% des Français, a été de remplacer le produit devenu trop cher à leurs yeux par un équivalent d'une marque moins coûteuse. Ils sont un quart (24%) à avoir malgré tout continué d'acheter leur produit habituel, même s'il était devenu plus cher ; un comportement plus fréquent chez les personnes aux revenus élevés (37%) que chez celles aux revenus moyens (23%) ou faibles (19%).

De manière plus générale, les Français considèrent apporter une plus grande attention aux prix (86%), faire attention à ne pas gaspiller (86%) mais également avoir changé leurs réflexes alimentaires (manger moins, voire un peu moins équilibré pour un peu plus d'un tiers d'entre eux). En outre, le low-cost, qui n'est plus perçu comme un achat dévalorisant, a vu ses marques plébiscitées par 52% des Français, et ils sont 61% à s'être davantage tournés vers les marques distributeurs.

Pour les Français, l'inflation va durer
Les habitudes de consommation adoptées par les Français face à l'inflation leur semblent destinées à s'inscrire dans le temps. En effet, chez ceux qui ont opéré des changements dans leur consommation de produits de marque, la plupart envisagent ces changements comme pérennes (67%). Les femmes les inscrivent plus souvent que les hommes dans la durée (76% contre 56% des hommes), de même chez les personnes aux faibles revenus (70% contre 57% chez ceux ayant des revenus élevés).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

> « Les Français semblent opter pour un modèle alimentaire plus sobre à un niveau collectif comme individuel. »

Pour près de 3 Français sur 4 (74%), les prix de l'alimentation vont continuer à augmenter dans les 12 prochains mois. Les bouleversements récemment vécus seront amenés selon eux à être plus fréquents à l'avenir, qu'il s'agisse de pénuries (69%) ou de fortes variations de prix (79%).
Face à ce constat, les Français semblent opter pour un modèle alimentaire plus sobre à un niveau collectif comme individuel. Au niveau collectif, la plupart d'entre eux estiment qu'il faut miser davantage sur une plus grande indépendance de la France dans sa production alimentaire (73%) pour lutter contre les dérèglements de l'économie, et ce, quitte à ce que les produits vendus soient plus chers. Cet avis est particulièrement partagé par les plus âgés (80% chez les 50 ans et plus).
Quant au niveau individuel, les Français mettent tout particulièrement l'accent sur la limitation du gaspillage alimentaire (39%). Une mesure privilégiée, comme le sont aussi le fait d'effectuer plus de stocks (29%), de cuisiner davantage » maison » (28%), ou de privilégier des marques moins chères pour ses achats alimentaires (22%).

**Méthodologie : Enquête réalisée par Harris Interactive en ligne du 8 au 10 février 2023. Échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).*

Les défaillances d'entreprises au plus haut en Vaucluse depuis 2018

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

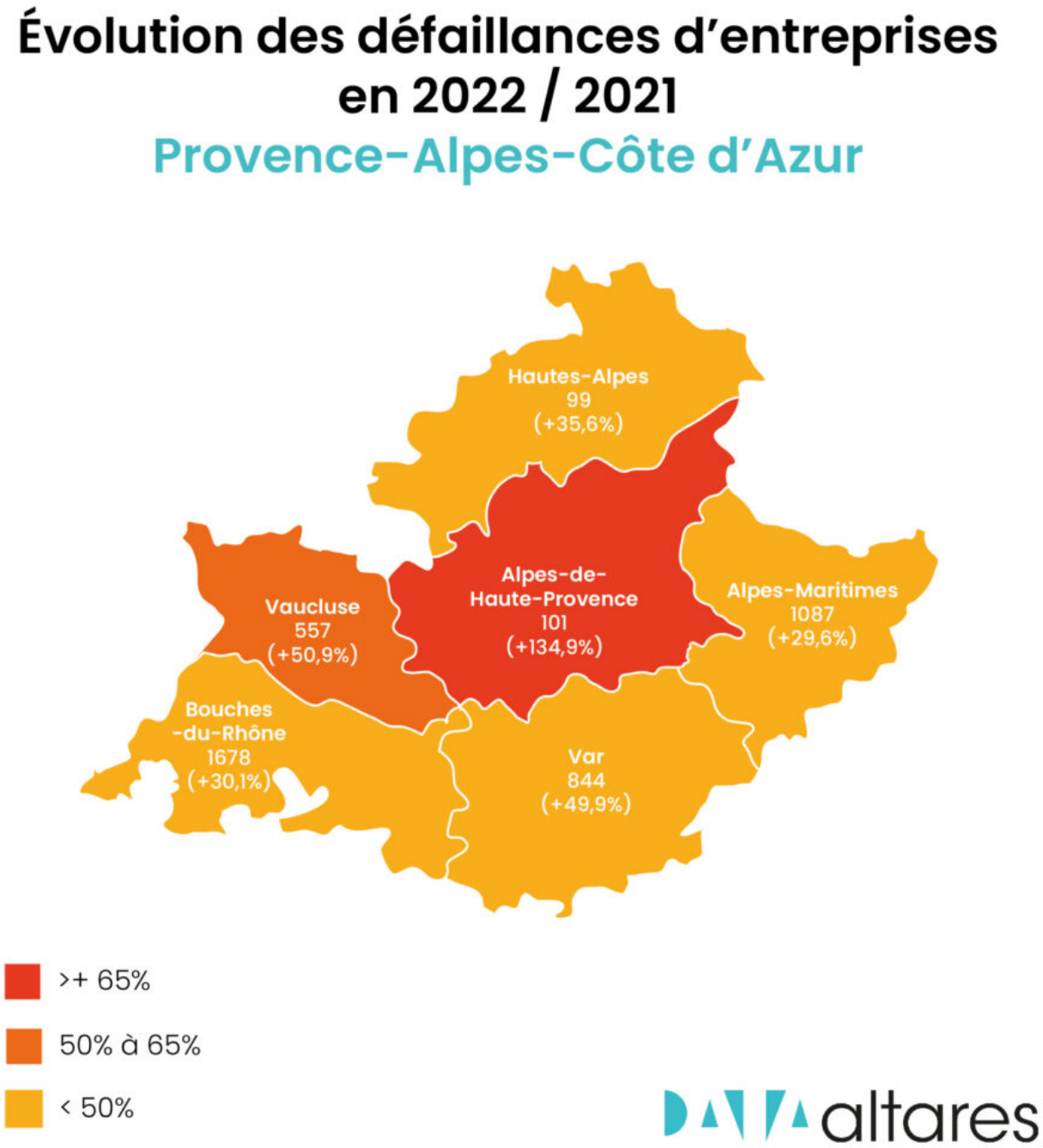

Selon la dernière étude d'Altares, le nombre de défaillances d'entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur a augmenté de 37,4% en 2022. Si cette hausse est très inférieure à la tendance nationale elle est cependant très marquée en Vaucluse qui retrouve un niveau de défaillances

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

jamais vu depuis 2018.

Avec 4 366 procédures ouvertes sur 2022, le nombre de cessations de paiement est en hausse de plus de 37% en Provence-Alpes-Côte d'Azur par rapport à 2021. Une tendance cependant très inférieure à celle observée sur l'ensemble du territoire national où la hausse est historique, proche de +50 %. Le niveau des défauts est ainsi encore nettement inférieur (-16 %) à celui de 2019, année de référence avant-Covid, où plus de 5 200 cessations de paiement avaient été enregistrées. En Paca, on dénombre ainsi 860 défauts de moins qu'en 2019.
À ces défaillances s'ajoutent 127 ouvertures de procédures de sauvegarde, un dispositif de prévention accessible aux seules entreprises qui ne sont pas encore en cessation de paiement, afin de favoriser leur réorganisation. En PACA, elles constituent 3% de l'ensemble des procédures. À noter, la région est sur le podium des territoires où l'on recourt le plus aux sauvegardes, derrière l'Ile-de-France (149) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (155).

Les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône en bouclier
Les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône concentrent traditionnellement les deux tiers des défaillances et pèsent donc sur la tendance régionale. Or les deux départements contiennent la hausse à +30%. Les Bouches-du-Rhône enregistrent 1 678 cessations de paiement et les Alpes-Maritimes 1 087.
Dans le même temps, l'augmentation des défauts oscille autour de 50% dans le Var (844 ; +49,9%) et le Vaucluse (557 ; +50,9%), au plus haut depuis 2018 (voir tableau ci-dessous ainsi que la carte en illustration principale de l'article).
Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes ne comptent qu'une centaine de procédures mais la tendance est aussi à la hausse. +36% en Hautes-Alpes et +135% dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Nombre d'ouvertures de RJ ou LJ directes par département sur 10 ans

Départements	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022 vs 2021
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE(4)	145	140	168	153	134	123	113	54	43	101	134,9%
HAUTES-ALPES(5)	154	129	133	145	128	111	108	80	73	99	35,6%
ALPES-MARITIMES(6)	1571	1 604	1 669	1 472	1 538	1 301	1 410	1 023	839	1 087	29,6%
BOUCHES-DU-RHONE(13)	2456	2414	2284	2273	2393	1869	2007	1270	1290	1678	30,1%
VAR(83)	1 300	1 296	1 473	1 225	1 190	1 140	1 082	611	563	844	49,9%
VAUCLUSE(84)	665	704	654	553	574	603	503	368	369	557	50,9%
TOTAL REGION	6 291	6 287	6 381	5 821	5 957	5 147	5 223	3 406	3 177	4 366	37,4%

© Altares

> Entre inflation et crise énergétique : « les entreprises ne sortent pas indemnes de ces longs mois de turbulences ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, en cumul sur 3 ans depuis 2020, moins de 11 300 entreprises ont fait défaut contre plus de 16 800 durant les trois années précédentes, précise Thierry Millon, directeur des études Altares. 5 500 défaillances, soit plus d'une année de défaillances, ont ainsi été 'épargnées' grâce notamment aux dispositifs d'aides publiques déployés pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire puis de la guerre en Ukraine. Pourtant, si le risque a été anesthésié, évitant la déferlante tant redoutée des faillites, les entreprises ne sortent pas indemnes de ces longs mois de turbulences. Entre inflation et crise énergétique, le climat se complique encore et les fonds propres sont mis à contribution. Or, l'Observatoire du Financement des Entreprises notait dans son rapport de mai 2021 sur les fonds propres des TPE et PME que si l'essentiel de ces entreprises a affronté la crise avec des situations en fonds propres renforcées avant la Covid, une partie disposait, en revanche, de structures financières très dégradées (un tiers des TPE) ou était insuffisamment capitalisée (20% des PME analysées). De son côté, la Commission européenne alerte sur le poids excessif de la dette des entreprises non financières de l'Union qui représentait 111% du PIB des 27 à fin 2020, soit 14 900 milliards d'euros). Or, le manque de fonds propres handicapant pour investir et se financer est un signal prépondérant du risque de défaillance. »

Les PME à la peine

« Si le retour aux normes d'avant-Covid s'amorce depuis un an, l'augmentation des défaillances s'accélère pour les très jeunes entreprises et les PME » constate la base de données internationales Altares.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les TPE concentrent l'essentiel des défaillances (94%) et donnent donc le ton pour les indicateurs régionaux. 4106 entreprises de moins de 10 salariés ont défailli en 2022, un nombre en augmentation de 36,5% sur l'année, mais encore inférieur de plus de 880 par rapport à 2019. Plus de 630 TPE sont de création récente (moins de 3 ans). Or ces jeunes entreprises sont très vulnérables : leur nombre s'envole de 75 % sur un an.

Pour les PME la tendance accélère fortement, en particulier pour celles de moins de 50 salariés. 249 d'entre-elles ont fait défaut, c'est 61% de plus sur un an. Il faut remonter à 2016 pour trouver un nombre comparable (247). Dans ces conditions, le nombre d'emplois menacés bondit et passe de 8400 en 2021 à 12600 en 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Carte d'évolution des défaillances par région en 2021 / 2022

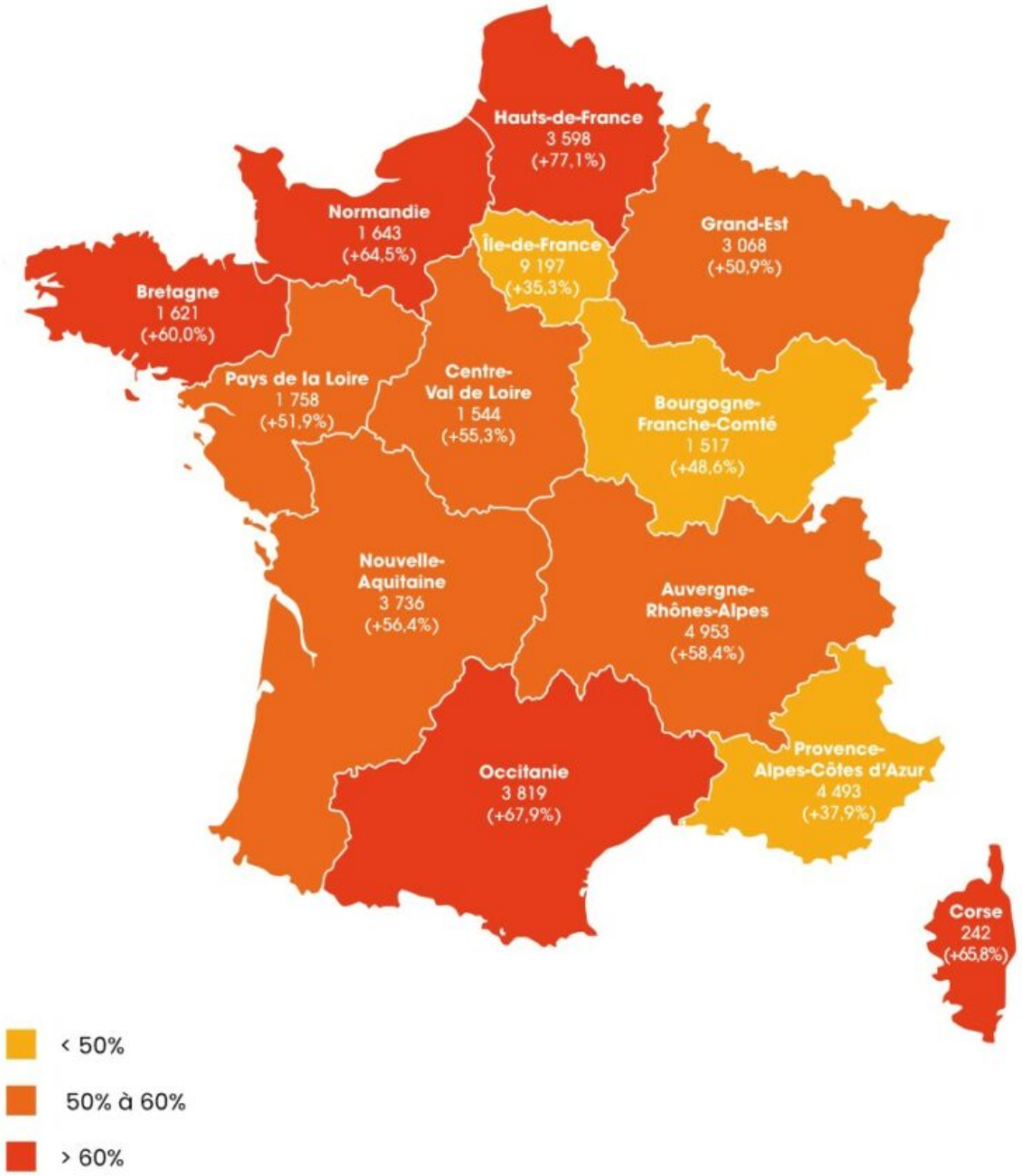

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

© Altares

2023, une année de transition à bien négocier
« Il y a un an, nous rejetions l'hypothèse d'une explosion des défaillances en 2022, en anticipant malgré tout une hausse sensible des défauts, poursuit Thierry Millon. Si le cataclysme n'a pas eu lieu, le rythme est plus soutenu qu'envisagé, faisant craindre un retour aux valeurs d'avant crise plus tôt que prévu. 2019 s'était achevé sur 52 000 défaillances, 2023 pourrait dépasser ce seuil et nous ramener aux valeurs de 2017 au-delà de 55 000. La Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait alors dépasser 5 200 défauts. Un nombre certes important mais plutôt raisonnable au regard du contexte très difficile que nous traversons. Pour certaines TPE et PME, les chances de survie sont compromises. Pour certaines, la fragilité de leur structure financière est en cause. Pour d'autres c'est paradoxalement leur incapacité à honorer des carnets de commandes pourtant bien remplis qui pourrait les amener au défaut. En cause, les difficultés d'approvisionnement, l'explosion des coûts des matériaux et les problèmes de recrutement. Dans tous les cas, les prêteurs seront plus exigeants et se concentreront sur les sociétés dont les bilans seront les plus solides. Les contraintes financières (remboursement des dettes Covid et notamment PGE ; inflation ; hausse des taux ; facture énergétique, etc.) sont malheureusement vouées à peser toujours plus lourd. Alors que les tensions sur les trésoreries des entreprises se font déjà ressentir, le financement de l'exploitation et donc du BFR (Besoin en Fonds de Roulement) aura à n'en pas douter l'attention des directions financières des TPE PME comme des ETI. »

L.G.

Anticiper, conseiller, pacifier, les notaires militent pour une société harmonieuse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

A l'occasion de leur 118e Congrès, qui se déroule du 12 au 14 octobre 2022 à Marseille, les Notaires de France viennent de dévoiler les résultats d'une étude* réalisée par l'Ifop pour le compte de l'Association du Congrès des Notaires de France. Cette dernière fait apparaître que les notaires, perçus comme des professionnels familiers des Français, sont davantage assimilés aux problématiques de l'immobilier et des successions qu'à celle de la création d'entreprise notamment.

Les notaires, des professionnels familiers des Français Les notaires sont des professionnels du droit familiers des Français puisque les deux tiers d'entre eux ont déjà fait appel à leurs services (67% dont 38% « à plusieurs reprises »). Le recours à ces professionnels du droit croît avec l'âge des répondants : 88% des plus de 65 ans l'ont déjà fait contre moins d'un quart des 18-24 ans. Les Français aisés sont aussi significativement plus nombreux à avoir fait appel à un notaire (89% contre 37% pour ceux appartenant aux catégories moins aisées).
Les notaires sont avant tout vus comme des juristes du compromis (47%) plus que comme des professionnels de l'arbitrage (38%) ou du contentieux (15%). Ils ne sont en revanche que peu perçus comme étant des interlocuteurs de premier choix lors d'une création d'entreprise. Dans ce domaine, les experts-comptables s'imposent comme étant les professionnels privilégiés par les Français (37%), devant les avocats (27%), les notaires (16%) ou un autre
professionnel du droit (20%). Les indépendants et chefs d'entreprise sont encore plus nombreux à citer les experts comptables (54%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Lors d'une création d'entreprise, les Français ont le réflexe de consulter un professionnel
Si les notaires ne sont donc pas largement identifiés par les Français lors d'une création d'entreprise comme un interlocuteur de premier choix, les sondés ont en revanche le réflexe de consulter un professionnel lors d'une telle situation. 47% indiquent qu'ils se tourneraient vers un spécialiste du droit en premier (69% l'ont cité au total), contre 16% qui s'informeraient par internet, 8% par le biais d'un ami chez d'entreprise, 9% une personne de leur entourage amical ou familial et 5% leur assurance.
Le recours à un professionnel du droit est notamment privilégié lors d'une création d'entreprise par les Français les plus âgés (80% chez les plus de 65 ans contre 57% pour les moins de 25 ans) et par ceux appartenant à la classe moyenne supérieure (80%).

Les délais lors des transactions immobilières sont jugés trop longs par les Français
Les Français s'accordent assez largement pour dire que les délais lors des transactions immobilières sont trop longs (71%). Cette opinion étant par ailleurs partagée par ceux qui ont eu une expérience concrète dans ce domaine (71% pour les propriétaires et 71% pour ceuxqui ont déjà eu recours aux services d'un professionnel).
S'il y a donc une insatisfaction relative aux délais, les sondés sont en revanche plus positifs concernant les éléments reçus lors des opérations immobilières. 71% des propriétaires indiquent ainsi avoir reçu suffisamment d'informations lors de leur dernière acquisition ou ente d'un logement, contre un quart qui indiquent n'en avoir reçu pas assez (24%) et 5% qui en ont reçu trop.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Si plus d'un Français sur deux indique avoir été suffisamment informé avant son mariage concernant le choix d'un contrat, dans les faits, les règles relatives à la répartition des biens sont méconnues

En amont du mariage, les personnes mariées indiquent très largement qu'elles savaient qu'il était possible de faire un contrat de mariage (93%). Elles sont également plus d'une sur deux à estimer avoir été suffisamment informées avant leur mariage (58%).

Pourtant, les résultats de l'enquête mettent en évidence une méconnaissance des règles de droit relatives au partage des biens entre les époux. Une courte majorité de Français savent qu'en l'absence d'un contrat de mariage, les biens reçus par donation ou succession appartiennent aux deux époux (51% et 61% pour les personnes mariées) les sondés se méprennent en revanche concernant les règles relatives à la perception de loyers. 47% des Français estiment ainsi que les loyers perçus sur un appartement appartenant avant le mariage à un époux reviennent à cet époux (47%) contre 34% qui pensent qu'ils reviennent au couple (19% indiquent ne pas savoir). Les Français se méprennent également concernant les règles s'appliquant à la perception d'une indemnité de licenciement dans le cas d'un mariage sans contrat de travail.

Le sujet de la prestation compensatoire se révèle être assez clivant dans la population française avec une courte majorité de sondés s'y déclarant favorable (56%). Le soutien à cette mesure est plus marqué parmi les femmes (61%), les plus de 65 ans (64%) et les sympathisants de gauche (69%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

Une très large adhésion à un principe de transmission directe des grands-parents vers les petits-enfants
Les résultats de l'enquête mettent en évidence une adhésion ultra-majoritaire au sein de la population française à un principe de transmission direct d'une partie de la succession des parents vers les petits-enfants. 82% des Français aimeraient pouvoir le faire. Une envie majoritaire dans toutes les strates de la société française quel que soit l'âge, le genre ou la situation sociale des personnes interrogées. Très largement, les sondés estiment qu'il faut par ailleurs pouvoir associer ses enfants à cette réflexion (74%).

**Etude inédite réalisée par l'Ifop pour le compte de l'Association du Congrès des Notaires de France, du 7 au 12 septembre 2022, auprès d'un échantillon représentatif de 1003 personnes.*

Les micro-entreprises s'enracinent en Vaucluse et dans le Sud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

En 10 ans, le nombre de micro-entreprises a augmenté de 176,71% en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région se situe au 1er rang des régions françaises pour la part de micro-entrepreneurs dans la population active. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par Flash, agence spécialisée en data, pour le compte de la société de portage salariale STA-Portage.com à partir des données publiées par l'Urssaf et l'Insee en juillet 2022.

En dépit de la crise sanitaire qui a fortement impacté l'activité économique, notamment durant les confinements, la création d'entreprises a battu des records en France en 2020 et 2021. Les micro-entreprises ont le vent en poupe puisqu'avec 641 500 immatriculations en 2021, elles représentent plus de 60% de la totalité des nouvelles entreprises enregistrées l'an passé. Ainsi, au 31 décembre 2021, la France comptait 2 228 497 micro-entrepreneurs. Et pour les 7 premiers mois de l'année, le rythme des créations de micro-entreprises (+367 741) est sensiblement le même que celui constaté en 2021 avec un niveau mensuel moyen de 52 534 nouvelles immatriculations (53 458 en moyenne par mois en 2021). Cependant, d'importantes disparités selon les zones géographiques d'implantation. La proportion de micro-entrepreneurs parmi la population active est en effet beaucoup plus forte dans les régions situées dans la moitié sud de la France et en Île-de-France.
Ainsi à ce jour, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région française pour la part de micro-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

entrepreneurs dans la population active. Au 31 décembre 2021, elle comptait ainsi 234 707 micro-entreprises pour une population active de 2 224 758 personnes, soit un ratio de 10,55% alors que la moyenne nationale s'élève à 7,2%.

Près de 10% de la population active vauclusienne
Dans le détail, cette part dans la population active se monte à 12,71% (soit 62 249 micro-entreprises) dans les Alpes-Maritimes, 11,16% (51 090 micro-entreprises) dans le Var et 9,89% (24 447 micro-entreprises) en Vaucluse. Arrivent ensuite les départements des Bouches-du-Rhône avec 9,44% de la population active (84 513 micro-entreprises), les Hautes-Alpes avec 9,28% (5 915 micro-entreprises) et les Alpes-de-Haute-Provence avec 9,19% (6 493 micro-entreprises).

L'attrait régional pour les micro-entreprises ne date pas d'hier. En 2011, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur abritait 84 821 micro-entreprises, soit une hausse de 176,71% en 10 ans. En 2019, avant le début de la crise sanitaire, la Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistrait 172 749 micro-entreprises, soit une progression de 35,87% en 3 ans.

Portrait-robot des micro-entrepreneurs
Si le Sud semble être un terreau fertile pour le statut de la micro-entreprise, il faut aussi noter que deux tiers des micro-entrepreneurs n'habitent pas dans une grande ville. Dans ce portrait-robot, on apprend aussi que 40% sont des femmes et que 40,9% de ces créateurs avaient moins de 30 ans en 2021.

Deux secteurs d'activités concentrent plus du tiers des micro-entreprises créées en 2021. Celui des "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" regroupe essentiellement des ingénieurs en recherche et développement tandis que celui des "Transports et entreposage" regroupe notamment les activités de transport de personnes (taxis, VTC…) et les livraisons à domicile.
Les Français semblent donc avoir de plus en plus de l'appétence pour la création d'entreprise. En 2016, ils étaient 37% à souhaiter se mettre à leur compte. Six ans plus tard, près de la moitié (48%) expriment cette même volonté. Cette aspiration est notamment très forte chez les 25-34 ans (64%) et parmi les catégories socio-professionnelles supérieures (57%). En 2021,

Parmi les principales motivations qui poussent les Français à créer leur entreprise, quelle que soit sa forme juridique, l'Insee dégage dans une de ses enquêtes les raisons suivantes :

- 62% des créateurs expriment le souhait d'être indépendant,
- 44% indiquent qu'ils sont animés par le goût d'entreprendre et la volonté de relever de nouveaux défis,
- 24% sont motivés par la perspective d'augmenter leurs revenus
- 13% disent avoir choisi ou avoir été contraints de créer leur entreprise parce qu'ils étaient sans emploi.

Quel chiffre d'affaires et quels revenus pour les micro-entrepreneurs ?
Le chiffre d'affaires annuel des micro-entreprises est soumis à des plafonds selon le type d'activité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

exercée. Le montant de ces plafonds a été doublé en 2018 afin de favoriser la création de micro-entreprises en France.
Ce plafond est de 176 200 € pour les micro-entrepreneurs exerçant sous le régime des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) qui regroupe notamment l'achat et la revente de marchandises, les prestations d'hébergement ou encore la vente de denrées alimentaires à consommer sur place.
Il est de 72 600 € pour les micro-entrepreneurs exerçant sous le régime des Bénéfices non commerciaux (BNC) qui concerne les activités libérales. Un chiffre d'affaires nul pendant une période de 24 mois (sous le régime de la déclaration mensuelle) ou 8 trimestres consécutifs (sous le régime de la déclaration trimestrielle) entraine la perte du statut de micro-entreprise.

De même, le dépassement durant deux années consécutives des seuils de chiffre d'affaires entraine la radiation de la micro-entreprise, qui doit alors poursuivre ses activités sous une autre forme juridique.

Selon une étude* publiée en janvier 2021, portant sur 2 681 micro-entrepreneurs en activité :

- 29,9% réalisaient moins de 5 000€ de chiffre d'affaires annuel avant Covid,
- 13,4% réalisaient entre 5 000 et 10 000€,
- 20,9% réalisaient entre 10 000 et 20 000€
- 14,9% réalisaient entre 20 000 et 30 000€
- 20,9% réalisaient plus de 30 000€

En 2021, sur les 2,229 millions de micro-entrepreneurs administrativement actifs, 1 287 000 déclaraient un chiffre d'affaires positif au 4e trimestre de l'année, soit 17,8% de plus qu'au 4e trimestre 2020. Le chiffre d'affaires moyen annuel déclaré s'est élevé en 2021 à 18 824€, soit 7,4% de plus qu'en 2020.
Au dernier trimestre 2021, le chiffre d'affaires global généré par le secteur de la micro-entreprise en France a dépassé les 6 milliards d'euros.

Côté revenus, une étude** de l'Insee publiée en mars 2022 a déterminé que le revenu mensuel moyen des micro-entrepreneurs s'était élevé à 560€ en 2019. Pour celles et ceux qui cumulent plusieurs activités, en étant par exemple micro-entrepreneur et salarié, le revenu mensuel moyen tiré de la micro-entreprise était de 370€ (mais leur revenu total mensuel s'élevait, du fait de ce cumul, à 2 280€). Les micro-entrepreneurs ne tirant pas de ressources d'autres activités percevaient pour leur part en moyenne 680€ par mois.

Selon les secteurs d'activités, le revenu mensuel moyen des micro-entrepreneurs varie fortement. Il était ainsi en 2019 de :

- 380€ dans l'industrie
- 390€ dans le transport et l'entreposage,
- 440€ dans le commerce et l'artisanat commercial
- 500€ dans les services aux particuliers hors santé
- 620€ dans la santé humaine et l'action sociale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

- 730€ dans les services aux entreprises et services mixtes
- 820€ dans la construction

Pérennité et impact de la crise sanitaire sur les micro-entreprises
Toujours selon l'Insee publiée en septembre 2021, la pérennité à 5 ans des micro-entreprises créées en 2014 était de 33% en 2019 contre 53% pour les entreprises individuelles hors statut d'auto-entrepreneur. Les micro-entreprises les plus pérennes exercent leurs activités dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale (45% toujours actifs après 5 ans), les moins dans le secteur du commerce (17%).

L'âge et le sexe des créateurs conditionnent la continuité des micro-entreprises. 29% des auto-entrepreneurs de plus de 50 ans étaient toujours actifs 5 ans après leur immatriculation contre 16% des moins de 30 ans. Une auto-entreprise sur quatre créée par une femme est active économiquement cinq ans après son immatriculation, contre une sur cinq lorsque le créateur est un homme. Un constat qui s'explique en partie par la plus forte présence de femmes à la tête de micro-entreprises exerçant dans des secteurs favorisant la pérennité de leur activité, à l'exemple de la santé humaine et de l'action sociale.
Par ailleurs, la crise sanitaire a eu un impact fort et immédiat sur la situation des micro-entreprises en France. En matière de création tout d'abord puisque les nouvelles immatriculations sont passées de 30 439 en février 2020 à 24 498 en mars 2020 – mois du premier confinement – puis à 18 626 en avril 2020, soit une chute de près de 40% en deux mois. Mais très rapidement, et en dépit d'une situation incertaine, les créations de micro-entreprises ont connu un net regain avec 28 632 immatriculations en mai 2020 et 38 252 en juin 2020.
La mise à l'arrêt de l'économie française a entrainé une sévère baisse du chiffre d'affaires des micro-entrepreneurs. Au premier trimestre 2020, celui-ci a reculé de 12% par rapport au premier trimestre 2019, avant de connaître une régression plus importante encore avec -30% au deuxième trimestre 2020. Les secteurs les plus touchés ont été ceux de l'hébergement et de la restauration (- 62%), des arts, spectacles et activités créatives (-56%) et du transport/entreposage (-47%). Les activités liées à l'industrie et au commerce ont mieux résisté avec un chiffre d'affaires en baisse de 20% au deuxième trimestre 2020.

Interrogés dans le cadre de l'Observatoire de l'Auto-entreprenariat dont les résultats ont été publiés en janvier 2021, 44,8% des auto-entrepreneurs actifs disaient que la crise sanitaire a eu un impact économique "très conséquent" sur leur activité, 38,8% un impact "conséquent" et 16,4% un impact faible.

Mais en dépit de cette conjoncture particulièrement défavorable, le nombre total de micro-entreprises créées en 2020, loin de s'effondrer, a atteint le chiffre record de 548 000 unités (+ 46 000 par rapport à 2019). Une tendance toujours haussière amplement confirmée par les 641 500 micro-entreprises immatriculées en 2021.

La 'grande démission', un pas vers l'auto-entreprenariat ?
Mouvement particulièrement fort aux États-Unis où 48 millions de salariés ont quitté volontairement leur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 décembre 2025

emploi en 2021, la “grande démission” touche également les autres pays occidentaux. En France, 470 000 salariés en CDI ont ainsi déposé leur démission au premier trimestre 2022.
Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce phénomène. Tout d’abord, le fort rebond économique qui a succédé à la crise sanitaire a mis sous tension le marché de l’emploi, ouvrant des opportunités à des salariés en quête d’une nouvelle orientation professionnelle ou de meilleures conditions salariales. Pour nombre de travailleurs, la Covid-19, ses confinements et le développement du télétravail ont profondément modifié le rapport à l’entreprise, et créé de fortes aspirations à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
« S’il est hasardeux pour l’heure de s’avancer en termes chiffrés sur le nombre de démissionnaires qui ont créé ou créeront dans un avenir proche leur micro-entreprise, il y a fort à parier – et la progression constante du nombre de micro-entrepreneurs va dans ce sens – qu’une partie non négligeable d’entre eux sauteront le pas afin de gagner en liberté et en autonomie, tout en s’affranchissant d’un environnement professionnel parfois toxique et de tâches pas toujours intéressantes », explique l’étude.

**Source : Observatoire de l’Auto-entreprenariat (Union des Auto-entrepreneurs / Fondation Le Roch-Les Mousquetaires).*
***Source : INSEE, juillet 2021 et mars 2022.*